

Conseil Economique, Social et Environnemental Local (CESEL)

Instauré lors du Conseil Municipal du 25 septembre 2014

Rapport des travaux au sein des trois sections du CESEL

Section « Economie »
Le rayonnement touristique

Section « Social »
La Ville en Santé

Section « Environnement »
*Agriculture urbaine, Environnement sonore
et Eco-mobilité*

Quatrième Assemblée Générale
~ Jeudi 3 mai 2018 ~
Salle Multimédia de l'Hôtel de Ville



SOMMAIRE

A. SECTION « ECONOMIE »	5
I. UNE VILLE ATTRACTIVE POUR LE TOURISME D’AFFAIRES ET DE LOISIRS	5
II. PROPOSITIONS POUR LE RAYONNEMENT TOURISTIQUE D’ISSY	5
1) <i>Le numérique</i>	5
2) <i>Dynamisme économique</i>	5
3) <i>Intégration dans le territoire</i>	5
III. CONCLUSION	6
B. SECTION « SOCIAL »	7
I. LES AXES DE REFLEXION	7
1) <i>La ville-santé</i>	7
2) <i>Les Contrats Locaux de Santé (CLS)</i>	7
II. LES PISTES ENVISAGÉES	8
1) <i>Souscrire à une assurance santé négociée par la commune (accès aux soins)</i>	8
2) <i>Installer un café des aidants</i>	8
3) <i>Favoriser le « bien manger pour tous »</i>	9
4) <i>Prévenir les risques domestiques et favoriser les bonnes pratiques sociales</i>	9
5) <i>Favoriser l’accessibilité de la Ville aux personnes en situation de handicap</i>	9
III. CONCLUSION	10
C. SECTION « ENVIRONNEMENT »	11
I. AGRICULTURE URBAINE	11
1) <i>Les toits végétalisés</i>	11
2) <i>Les jardins thérapeutiques : un concept à forts enjeux</i>	11
3) <i>Les papiers contenant des graines</i>	12
II. LES ONDES VERTES	12
1) <i>Enjeux</i>	12
2) <i>Caractéristiques techniques des principaux systèmes de régulation du trafic</i>	12
3) <i>Identification des acteurs et lieux d’implantation potentiels</i>	13
III. ECOMOBILITE	13
1) <i>La création de parcours alternatifs et les passages piétons en 3D</i>	13
2) <i>La limitation des flux de circulation répétitifs des véhicules motorisés</i>	13
3) <i>La mutualisation des espaces de livraison comme solution</i>	14
4) <i>Le développement des espaces de co-working (espaces de travail partagés)</i>	14
D. ANNEXES	15
I. ANNEXES – SECTION « ECONOMIE »	15
1) <i>Démarche du CESEL</i>	15
2) <i>Compte-rendu de la rencontre avec la Maison du Tourisme et des Loisirs</i>	15
3) <i>Situation de l’hôtellerie isséenne</i>	18
4) <i>Rencontres avec les Hôtels Gabriel et Océania</i>	18
5) <i>Confluence Events, un lieu unique au cœur de Lyon</i>	22
II. ANNEXES – SECTION « SOCIAL »	26
III. ANNEXES – SECTION « ENVIRONNEMENT »	33
1) <i>Agriculture urbaine : liens utiles</i>	33
2) <i>Eco-mobilité</i>	34
3) <i>Ondes vertes</i>	37



A. SECTION « ECONOMIE »

« Le rayonnement touristique : conception d'un schéma de développement touristique dans une alternative à l'offre parisienne »

L'ADN du développement d'Issy-les-Moulineaux est numérique. C'est sur ce marqueur fort que la section économie a orienté sa réflexion et ses propositions pour construire une offre touristique à l'image de notre « smart city ». Les spécificités et les évolutions de notre territoire ont été prises en compte. Complémentaires aux travaux entrepris ou prévus par la Maison du Tourisme et des Loisirs, ces onze propositions se polarisent sur trois thèmes : le numérique, le dynamisme économique, l'intégration dans le territoire.

I. UNE VILLE ATTRACTIVE POUR LE TOURISME D'AFFAIRES ET DE LOISIRS

Par sa proximité avec la capitale française et son réseau de transport étoffé, Issy-les-Moulineaux dispose de nombreux atouts pour être un lieu de résidence attractif pour les touristes venus visiter Paris. La ville bénéficie également d'une clientèle d'affaires en lien avec les entreprises installées sur le territoire, notamment celles de dimension internationale, ou avec l'activité du Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

II. PROPOSITIONS POUR LE RAYONNEMENT TOURISTIQUE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

1) Le numérique :

a. Voyage dans l'espace-temps

Mettre en place des parcours ou expériences visiteurs en réalité augmentée replaçant dans l'Histoire les sites visités : Rodin, la Reine Margot, l'aéronautique, les blanchisseries de Grenelle, etc.

b. Plateforme de mise en relation BtoB

Inciter les acteurs isséens du tourisme et des loisirs à être référencés sur une plateforme de mise en relation destinée aux organisateurs d'événements professionnels (cf. annexe 5, pour exemple, le dossier de presse « Confluence Events »).

c. Hackathon au Cube

Accueillir au Cube l'Hackathon, événement mobilisant les start-ups sur les innovations touristiques. En juillet 2017, cet événement a été organisé à la Seine Musicale.

2) Dynamisme économique :

a. Freeworking dans les hôtels et médiathèques isséens

Faire connaître les possibilités de freeworking dans les médiathèques de la Ville et inciter les hôtels de la Ville à proposer leurs espaces de travail disponibles pour une réservation à l'heure ou à la journée.

b. Dynamique touristique avec les Villes Jumelles

Faire connaître les centres d'affaires d'Issy-les-Moulineaux aux acteurs économiques des villes jumelles qui veulent s'implanter en France en faisant ressortir les atouts locaux et en incitant à l'installation résidentielle des personnels expatriés.

3) Intégration dans le territoire :

- a. Former des ambassadeurs de l'offre touristique
Programmer une présentation annuelle de l'offre touristique et de loisirs locale à destination des acteurs économiques isséens (hôteliers, restaurateurs, commerçants, entreprises) pour qu'ils en deviennent les ambassadeurs auprès de leurs clients et visiteurs. Cette présentation pourrait être mise en place par la Maison du Tourisme.
- b. Augmenter la connaissance des activités accessibles à proximité de l'hôtel et renforcer la géolocalisation (cartographie des distances)
Proposer des activités de loisirs proches géographiquement de l'hôtel : réservation de cours de tennis, badminton, piscine, spa... Aider les visiteurs à mieux se situer par rapport aux différentes stations de transports en commun ou quartiers portant des noms similaires.
- c. Synergie avec la Seine Musicale et le Parc des expositions de la Porte de Versailles
Créer une synergie avec la programmation de la Seine Musicale, facilement accessible en tram, et avec les thèmes des salons du Parc des expositions de la Porte de Versailles pour capter des clients sur le parc hôtelier de la ville. Etudier la proposition d'activités sur des thèmes complémentaires ou connexes à Issy-les-Moulineaux pour attirer cette clientèle.
- d. Packages touristiques à thèmes
Repérer les activités isséennes pouvant être associées à des offres touristiques ou de loisirs et ainsi composer des « packages à thèmes ». Dans le même esprit, une offre « détente/bien-être » pourrait satisfaire la clientèle de tourisme-loisirs en soirée ou fin d'après-midi.
- e. Boutiques-hôtels
Favoriser la création de « boutiques-hôtels » pour une clientèle sensible au design et pouvant être attirée par les activités et lieux culturels des Hauts-de-Seine (Seine Musicale...). Les « boutiques-hôtels » se définissent par leur localisation dans des quartiers dynamiques ou innovants, une architecture et un design originaux, propices à une atmosphère d'intimité, un service personnalisé, l'histoire, la particularité de l'immeuble.

III. CONCLUSION

Le 22 novembre 2017, Mesdames Sabine LAKE-LOPEZ, Conseillère municipale déléguée au Commerce et à l'Artisanat et Nathalie PITROU, Maire-adjointe déléguée aux Ressources Humaines et à l'Emploi ont échangé avec les membres de la section Economie du CESEL autour de leurs propositions.

La convergence de certaines d'entre elles avec les actions entreprises par la Maison du Tourisme et des Loisirs de la Ville est confirmée. Dans un contexte de diminution des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, le financement d'autres propositions comme la fête des entreprises semble compromis. Le mécénat des acteurs économiques serait alors nécessaire.

Tenant compte des actions engagées par la Maison du Tourisme et des Loisirs et des difficultés réelles de financement des autres propositions, la section Economie conclut ses travaux. Elle poursuivra sa réflexion pour élaborer des propositions de saisine.

B. SECTION « SOCIAL »

La saisine de Monsieur le Maire concerne l'innovation sociale avec un regard particulier sur la place des personnes en situation de handicap, l'adaptation de la ville au vieillissement de la population. Pour la section Social, le traitement de l'innovation sociale intègre une démarche globale destinée à l'ensemble des concitoyens. Pour ce faire, les conseillers choisissent le concept de « ville-santé ».

I. LES AXES DE REFLEXION

1) La ville-santé

Le concept trouve son origine dans la charte pour la promotion de la santé adoptée à l'occasion de la Première Conférence Internationale pour la Promotion de la Santé à Ottawa (Canada) en 1986. La charte envisage la santé comme un concept global positif ; la bonne santé est définie comme un état de bien-être physique, mental et social.

Qu'est-ce qu'une ville-santé ?

Une ville-santé est une ville qui améliore constamment la qualité de son environnement, favorise le développement d'une communauté solidaire participant à la vie de la cité (ville participative), agit en faveur de la santé de tous et réduit les inégalités.

Elle développe une économie diversifiée et innovante, donne à chacun les moyens d'avoir accès à la culture et de réaliser son potentiel de créativité. La ville devient l'échelon local primordial pour la promotion d'une approche innovante de la santé par la mise en œuvre de démarches concertées et partenariales.

Le label ville-santé s'obtient selon un cahier des charges de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Un réseau français des villes-santé existe, y adhérer permet des échanges, des réflexions et la promotion des actions locales s'inscrivant dans ce mouvement.

La mise en place des actions de ville-santé relève de méthodologies diverses. Des communes ont opté pour la signature d'un Contrat local de santé (CLS) afin d'être labellisées et de mener des actions pluri-partenariales.

2) Les Contrats Locaux de Santé (CLS)

Ce sont des outils de territorialisation de la politique de santé qui déclinent les priorités du projet régional de santé (PRS) au niveau local en tenant compte des besoins identifiés sur le périmètre d'intervention.

Créés par la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi HPST), ces contrats permettent de mieux coordonner les actions sur le territoire. Ils portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social, les déterminants de la santé. Ils définissent les offres de soins du territoire et par conséquent tracent les parcours de soins. Le CLS est obligatoirement signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui participera en partie au financement du fonctionnement de ce contrat.

Afin d'illustrer les actions possibles menées dans le cadre de la ville-santé, les conseillers ont choisi cinq exemples complémentaires de ce que le CCAS a déjà mis en place sur la ville.

II. LES PISTES ENVISAGÉES

1) Souscrire à une assurance santé négociée par la commune (accès aux soins)

Près de 1 600 agglomérations proposent déjà des contrats santé collectifs pour leurs administrés car elles ont constaté que certains habitants ne se soignent pas faute de moyens ou de capacité à s'endetter pour faire face aux soins. Ces communes proposent une couverture complémentaire santé collective à prix négocié en mettant à la disposition des administrés des mutuelles collectives municipales.

Ces contrats visent à répondre aux besoins des particuliers non couverts par des mutuelles d'entreprises (retraités, chômeurs de longue durée...) et peuvent intéresser aussi les actifs non-salariés (profession libérale, artisan, commerçant ou fonctionnaire). Une telle offre trouve une nouvelle résonance depuis la loi qui rend obligatoire les contrats collectifs des salariés. Ces offres de santé sont conçues pour une vaste population intergénérationnelle. La force est de mutualiser les risques auxquels sont exposés différents types de population. Le tarif préférentiel repose alors sur la mobilisation des habitants. En effet, grâce à un contrat collectif, les tarifs sont négociés en fonction du nombre d'adhérents.

Afin d'instaurer ce nouveau modèle social, il est recommandé de nouer un partenariat avec ACTIOM, une association d'assurés qui négocie les contrats sur mesure avec plusieurs assureurs garantissant des contrats collectifs d'un coût inférieur de 20 à 30 % à ceux du marché individuel à couverture équivalente.

2) Installer un café des aidants

Dans le cadre de l'aide aux aidants, plusieurs actions sont menées par le CCAS de la Ville. Nous avons porté notre regard sur le réseau « café des aidants ». Créé en 2004 par l'Association française des aidants (AFA), ce réseau permet aux personnes aidantes d'échanger des informations, de bénéficier de l'expérience et du poids du réseau quel que soit l'âge, l'état de dépendance ou la pathologie des personnes aidées.

L'objectif de cette action est de soutenir les accompagnants de malades diminués par l'âge et/ou la maladie, par la création d'un réseau de soutien moral et psychologique.

Le café des aidants fonctionne sous forme de rendez-vous regroupant jusqu'à dix aidants et qui ont lieu une fois par mois, toujours dans le même café, selon un calendrier fixé six mois à l'avance, autour de boissons non alcoolisées, offertes. Il est possible d'envisager des rencontres dans un lieu neutre mais convivial (salle de la mairie, jardin ...).

Les modalités pour en bénéficier doivent être réduites afin de favoriser la participation (pas d'inscription, pas de régularité exigée, anonymat et gratuité).

Les rencontres prennent la forme de conférence/débat, d'expressions libres, d'échanges, d'informations. Les thèmes abordés sont choisis par les participants à partir d'un questionnaire élaboré par l'équipe de trois ou quatre intervenants (assistante sociale, psychologue, animateur qui régule la parole et éventuellement, un intervenant de la CRAMIF). Ces intervenants sont, en règle générale, recrutés au sein des structures existantes sur la ville.

L'AFA dispose d'un réseau bien implanté sur toute la France. Une subvention de la part de la commune est estimée à 4 000 € par an et comprend l'adhésion éventuelle à l'AFA d'un montant de 500 € par an, ainsi que les éventuelles rémunérations des intervenants, les boissons, les frais de communication.

3) Favoriser le « bien manger pour tous »

Alimentation et santé sont étroitement liées. En effet, une alimentation variée et équilibrée est un élément primordial dans le cadre de la prévention des maladies. Aussi, la prévention, l'équilibre alimentaire et la cuisine diététique doivent se retrouver dans la restauration collective et privée, tout en favorisant le plaisir, l'agriculture biologique et la préservation de l'environnement. Citons quelques exemples pour illustrer le propos. Un accompagnement sur le « bien manger » pourrait être envisagé de façon partenariale notamment avec les entreprises agro-alimentaires et les métiers de bouche implantés sur la Ville. La multiplication des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) favorisera la consommation de produits biologiques et de saison, privilégiant ainsi les circuits courts tout en renforçant la cohésion sociale des quartiers.

Le développement de l'agriculture urbaine, vision que nous partageons avec la section environnement, serait en plus un vecteur de transition écologique (alimentation durable, lien social, bien-être, projets participatifs).

Les différences de modes alimentaires selon les origines, les générations ou les régions peuvent faire l'objet d'expositions, d'ateliers d'apprentissage et d'échanges dans les espaces publics.

Une attention particulière est portée en direction des personnes âgées et des catégories socio-économiques les plus fragiles car elles constituent des populations vulnérables en termes alimentaires et donc de santé (incidence sur la dénutrition, l'obésité en particuliers). Des programmes d'assistance à l'achat d'aliments favorables à la santé, dans le cadre de dispositifs spécifiques tel le Libre-service social (LSS) sont à promouvoir et à développer.

4) Prévenir les risques domestiques et favoriser les bonnes pratiques sociales

Les accidents domestiques concernent toutes les classes d'âge. Des campagnes d'information et de prévention selon des modalités diverses sont toujours d'actualité.

Citons l'usage des produits d'entretien qu'il faut mettre à distance des mains d'enfants et de personnes n'ayant plus leur discernement ou encore l'intérêt de fournir des conseils aidant à choisir les produits efficaces, peu onéreux et écologiques.

Les chutes à domicile des plus âgés sont souvent évitables. Des dispositifs grandeur nature sont utilisés pour expliquer et faire des démonstrations quant aux lieux à risques, aux mauvais aménagements, sources d'obstacles. D'autres exemples d'accidents peuvent être traités par des campagnes d'informations abordées de façon ludique et pragmatique pour tous les âges.

5) Favoriser l'accessibilité de la Ville aux personnes en situation de handicap

Les conseillers se sont interrogés sur la façon dont les personnes en situation de handicap vivent la pratique de notre Ville. Dans le cadre d'un état des lieux, nous avons consulté des cartes répertoriant la localisation des places de stationnement des véhicules des personnes à mobilité réduite, des feux sonores ainsi que des rues aménagées pour faciliter le déplacement en fauteuil roulant. Les services de la voirie font des contrôles réguliers sur les terrasses des cafés qui débordent sur les trottoirs, pouvant gêner le passage de personnes à mobilité réduite, dans l'objectif de réguler les espaces publics.

Toutefois, l'accessibilité de bâtiments, de lieux publics, les difficultés de circulation sur les trottoirs pour des personnes à mobilité réduite, rendent parfois pénible la vie quotidienne. Une évaluation auprès des personnes concernées pourrait fournir des résultats objectifs, quantitatifs et qualitatifs à même d'apporter des améliorations, des solutions, et de rendre la pratique de la ville au quotidien aisée et agréable pour tous.

Dans le cadre du vivre ensemble, la section propose la création d'une journée intitulée « la ville dans tous ses états » afin de favoriser la perception du handicap par les personnes non handicapées.

Cette action qui existe déjà à destination des jeunes mérite d'être étendue à toutes les générations. Dans ce cadre, il est préconisé de créer des parcours spécifiques sous une forme ludique (casque pour se déplacer sans aucun son, corset pour simuler du poids, exosquelette valorisant les nouvelles technologies auxquelles la ville est attachée, cache sur les yeux, fauteuil roulant...). Au-delà de ces parcours ludiques de prise de conscience du handicap, des stands d'information et d'incitation au bénévolat ou aux activités sportives mixtes seront proposés. Cette journée permettrait ainsi de favoriser le lien entre les Isséens quels qu'ils soient et de sensibiliser davantage au handicap.

Lors de ses travaux la section Social a consulté des sites internet : la ville-santé y trouve un large écho, des villes de tailles différentes font preuve de pragmatisme et d'innovations. Elles élaborent et mettent en œuvre de multiples actions. Ici, nous avons fait des choix pour cette présentation. Cependant, nous restons disponibles pour présenter ultérieurement et selon les saisines futures d'autres projets au service du vivre ensemble en bonne santé.

III. CONCLUSION

Pour la section sociale, le traitement de l'innovation sociale intègre une démarche sociale globale destinée à l'ensemble des concitoyens qui prend sens autour du concept de « ville-santé ».

1) Les axes de réflexion

Ils portent sur le concept de « ville-santé » qui envisage la santé comme un concept global positif offrant bien-être physique, mental et social. La ville-santé améliore constamment la qualité de son environnement tout en favorisant le développement d'une communauté solidaire et participative dans l'objectif de réduire les inégalités tout en offrant un accès à la culture. Il est possible d'obtenir le label ville-santé de l'OMS, d'adhérer au réseau français des villes-santé ou de mettre en place un contrat local de santé permettant de mieux coordonner les actions sur le territoire.

2) Les pistes envisagées

Cinq pistes sont envisagées : proposer une assurance santé négociée pour répondre aux besoins d'une population n'y ayant pas accès, installer un café des aidants pour accompagner les personnes aidantes et créer un réseau complémentaire, favoriser le « bien manger pour tous » par un partenariat avec les entreprises agro-alimentaires installées sur le territoire ou le développement des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, prévenir les risques domestiques par des campagnes de prévention et d'information afin de favoriser les bonnes pratiques sociales, améliorer l'accessibilité de la ville aux personnes en situation de handicap en réalisant une enquête auprès des publics concernés et en proposant une journée de sensibilisation aux différentes formes de handicap.

C. SECTION « ENVIRONNEMENT »

La section Environnement a retenu pour approfondissement 3 des pistes identifiées au premier semestre, la conduisant à se diviser en 3 ateliers : agriculture urbaine, ondes vertes et éco-mobilité.

I. AGRICULTURE URBAINE

1) Les toits végétalisés

La végétalisation des toits des immeubles permet d'assurer une isolation thermique efficace. Diverses espèces de plantes succulentes¹, très résistantes, avec des facilités d'enracinement et ne nécessitant aucun entretien, forment la trame du couvert végétal. En outre, les toits végétalisés permettent une amélioration de la gestion des eaux de pluie (évite les « flaques ») et une prolongation de la durée de vie des toitures.

Si une ville végétalise 6% de ses toitures l'effet produit consiste en une réduction des chaleurs estivales comprise entre un et deux degrés Celsius à l'intérieur des bâtiments. Parallèlement, la réduction de la consommation énergétique (et des coûts qui y sont liés) est de l'ordre de 5%. Par ailleurs, la biodiversité de la ville s'en trouverait renforcée.

La mise en place de ce type de toiture est simple à réaliser : 5 des 9 éléments nécessaires à l'installation d'un toit végétalisé sont déjà présents comme isolant sur les toits (support, pare-vapeur, isolant, membrane étanche et couche de protection). Il suffit d'ajouter un système de drainage, de filtre, du substrat végétal, puis les végétaux.

2) Les jardins thérapeutiques : un concept à forts enjeux

Des carrés potagers thérapeutiques peuvent être implantés dans des espaces publics ou privés, au moyen d'installations reposant sur un système de drainage. Les plantes susceptibles d'être cultivées sont des légumes, des petits fruits, des fleurs, ou encore, des plantes aromatiques. Dans les hôpitaux et maisons de retraite, ces jardins sont bénéfiques aux usagers. Ils font travailler tous les sens : la vue avec les couleurs, l'odorat avec les herbes aromatiques, le goût avec la dégustation des légumes, ou encore, le toucher, tout en étant adaptables aux envies des résidents. Un outil d'évaluation est mis en place pour déterminer les bénéfices des ateliers en matière de stimulation mémorielle, concentration et participation aux activités de la vie courante². Ainsi, l'accès aux jardins améliore le cadre de vie et contribue à la Santé Publique en réduisant le stress, en favorisant l'activité physique et cérébrale. Ce dispositif permet aux personnes âgées ou malades de rester actives.

Au CHU de Nancy quatre carrés thématiques ont été mis en place : la Terre, le Feu, l'Eau et le Vent, sur 3 800 m², pour stimuler les sens et les émotions des patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Ces carrés potagers sont installés dans un jardin clos qui permet des déambulations sécurisées pour les personnes atteintes d'Alzheimer. Les patients sont plus calmes grâce au jardin thérapeutique. Aucun incident entre patients n'a été relevé et les équipes soignantes, sont plus détendues.

L'expertise technique peut être apportée par des associations spécialisées dans ce type de projet. Issy-les-Moulineaux étant une ville verte, elle pourrait recommander l'installation de tels jardins dans les maisons de retraite/EHPAD, centres de rééducation, structures psychiatriques ou traitant de l'autisme, etc.

¹ Les plantes succulentes sont celles disposant de systèmes particuliers de stockage de l'eau (ex. sébum, cactus).

² Exemple de l'EHPAD de Peyrehorade (Landes), lauréat du tout premier prix du jardin thérapeutique : deux jardins ont été créés et aménagés en 2009 dans le parc de la résidence, à savoir, un jardin pour les personnes valides et un jardin suspendu, à hauteur de fauteuil roulant, pour les personnes moins autonomes.

3) Les papiers contenant des graines

Il s'agit d'articles 100% biodégradables produits à partir de ressources renouvelables comportant des graines (légumes, fleurs, aromates) destinées à être plantées. Diverses sociétés proposent des cartes en papier recyclé grainé. Ainsi, en est-il de « My Tree » dont le cœur d'activité consiste à restaurer les écosystèmes forestiers en France et à agir pour l'environnement en plantant des arbres dans le cadre des Journées du Développement Durable.

La section Environnement propose que ces cartes innovantes soient les prochaines cartes de vœux de la Ville, comme vecteur de sensibilisation au développement durable. Les entreprises présentes à Issy-les-Moulineaux pourraient également être impliquées dans cette opération. Ce concept peut être étendu à d'autres objets comme des sacs compostables, communication institutionnelle (ex. Printemps d'Issy), gobelets en carton, etc.

II. LES ONDES VERTES

L'onde verte est une technique de régulation de la circulation automobile sur un axe routier. Il s'agit d'un système d'adaptation du plan de feux au trafic. Le principe est le suivant : si l'axe considéré comporte plusieurs intersections consécutives, une voiture roulant à la vitesse de l'onde ne rencontrera pas de feu rouge une fois la première intersection dépassée (toutes les intersections doivent être équipées de feux de circulation). Le véhicule sera synchronisé avec le rythme de passage des feux au vert sur toute la partie de l'axe de circulation régulé de cette manière. Le système peut également s'adapter au besoin de sécurité souhaité sur une voie ne comportant pas d'intersection (ex. à proximité d'une école, d'une crèche, etc.), un feu peut se déclencher et passer au rouge en cas de vitesse excessive. La longueur de l'onde verte peut être très variable et adaptée à une situation précise.

1) Enjeux

Le trafic routier connaît non seulement des variations régulières (heures de pointes, retours de week-end, nuit), mais aussi des variations aléatoires (ex. déviation, météo, etc.). L'onde verte présente ainsi l'avantage de permettre une adaptation du plan de feux à la réalité de la circulation et à la typologie de la chaussée (chaussée large, rue étroite, etc.), ainsi qu'à la topographie de la ville (ex. territoires avec dénivelés comme Issy-les-Moulineaux).

En outre, la régulation de la circulation automobile permet d'éviter la circulation dite en « accordéon », les véhicules à l'arrêt, les démarrages répétés et la vitesse élevée entre les feux. Elle contribue ainsi à : la protection des piétons, la réduction des nuisances sonores, la diminution des émissions de gaz nocifs, la réduction de la consommation de carburant, la fluidification du trafic, ou encore, l'amélioration des temps de parcours.

2) Caractéristiques techniques des principaux systèmes de régulation du trafic

Plusieurs méthodes permettent d'adapter le plan de feux à la réalité de la circulation. A cette fin, trois systèmes de régulation du trafic ont pu être identifiés :

- Les plans de feux pré calculés : ils sont déclenchés à heure fixe par une programmation en fonction des différentes configurations de trafic possibles. La variation doit être prévisible et durer au minimum 15 minutes. Cette solution est souvent utilisée pour les variations régulières.
- La micro-régulation : il en existe plusieurs types. A Issy-les-Moulineaux, la régulation de la circulation automobile est assurée par le système SITER³. Son principal objectif consiste à

³ Système informatisé de télésurveillance et de régulation du trafic des Hauts-de-Seine.

optimiser les conditions de circulation sur la voirie du département des Hauts-de-Seine. A partir d'une salle de maintenance (poste de contrôle), la circulation peut ainsi être régulée.

- o La micro-régulation automatique : des détecteurs de vitesse (capteurs ou plots) sont reliés à des feux tricolores, situés sur un axe routier ne comportant pas ou peu d'intersections. Lorsqu'un véhicule dépasse la limite de vitesse programmée, le feu passe automatiquement au rouge. Cette solution, qui est couramment mise en œuvre en Espagne et au Portugal, semble la plus pertinente pour Issy-les-Moulineaux.

3) Identification des acteurs et lieux d'implantation potentiels

Bien qu'il n'ait pas été possible de réunir l'ensemble des informations sollicitées dans le cadre de cette étude, le département étant un acteur essentiel en ce domaine, il semblerait que la Ville dispose d'une latitude d'action sur des voies communales. Les axes retenus pourraient être reliés au réseau SITER si la configuration est adaptée.

Plusieurs éléments peuvent être pris en compte, pour déterminer les lieux d'implantation susceptibles d'être pertinents : relevés de trafics et/ou d'accidentologie, présence d'établissements scolaires, élaboration d'une carte sonore collaborative de la Ville évoquée dans le cadre du rapport intermédiaire, etc. Des acteurs comme les conseils de quartier, les A.S.V.P., voire la Police nationale, qui ont une bonne connaissance des axes de circulation de la Ville, pourraient être associés à la démarche d'identification.

Au cours des réflexions, ont été évoqués des axes comme la rue Auguste Gervais, la rue Diderot, le boulevard de Stalingrad (la nuit), le boulevard Rodin, et l'axe ou portions d'axe situé entre de la porte de Versailles et la Route des Gardes à Meudon. Ces pistes, non exhaustives, restent à étudier.

III. ECO-MOBILITE

1) La création de parcours alternatifs et les passages piétons en 3D

Comme évoqué dans le cadre du rapport intermédiaire, des moyens de déplacement alternatifs (peu onéreux, rapides, bénéfiques pour la santé) sont envisageables pour des courtes distances et s'inscrivent en complément d'une bonne desserte de la ville en transports en commun. Ainsi, la création d'itinéraires, alternatifs aux grands axes routiers, à la fois protégés, sécurisés, clairement identifiés par une signalisation spécifique, s'adresserait à diverses populations (familles, actifs, personnes âgées).

Une bonne indication (panneaux indicateurs, marquage au sol, communication adaptée) dans toute la Ville serait pertinente, afin de rejoindre facilement et de manière agréable (espaces entretenus, arborés/fleuris, éclairés) et culturelle (ex. panneaux informatifs sur l'histoire du lieu traversé) les lieux fréquentés régulièrement par les Isséens (ex. écoles, médiathèques, piscines, cinéma, etc.), en créant des passages protégés supplémentaires là où les feux tricolores n'existent pas⁴.

L'idée innovante de passages 3D dont l'efficacité doit être soulignée, trouverait à s'insérer dans le dispositif.

2) La limitation des flux de circulation répétitifs des véhicules motorisés

L'objectif est de limiter les déplacements répétés des livreurs à domicile dont le nombre est croissant avec l'évolution des modes de consommation. L'e-commerce représente 72 milliards d'euros en 2016 (+15% par rapport à 2015)⁵, pour atteindre 8% du commerce de détail. Il est devenu en peu d'années un mode de consommation incontournable conduisant, par exemple, Amazon à renforcer

⁴ Cf. plan des parcours piétonniers.

⁵ Source : Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad).

sa présence en France. Autre exemple, Carrefour a fait évoluer sa stratégie commerciale, début 2018, en annonçant vouloir consacrer 2,8 milliards d'euros au digital en 5 ans, dans le cadre d'un plan de transformation.

3) La mutualisation des espaces de livraison comme solution

Les consommateurs concernés sont majoritairement des actifs vivant en milieu urbain qui recourent à la livraison à domicile ou sur leur lieu de travail. Pour pallier à des déplacements motorisés inutiles, il est proposé de créer des points de livraison/retour d'article(s) multi enseignes sous forme de « boîtes connectées », facilement accessibles et sans contraintes d'horaires. Les avantages environnementaux sont multiples : moins de trafic de camionnettes avec des arrêts/démarrages incessants, limitant ainsi la pollution de l'air et la pollution sonore. Par ailleurs, il y aurait moins d'arrêts sauvages sur la chaussée.

Lieux d'installation potentiels : Les nombreux projets innovants en cours de réalisation pourraient être l'occasion de suggérer cette solution écologique, les possibilités d'installations étant multiples. Parmi les lieux stratégiques, figurent ceux situés à proximité des transports en commun (ex. futures gares du *Grand Paris Express*), galeries et commerces ouverts tard le soir, etc. Leur intégration dans des immeubles est également idéale (ex. *Cœur de Ville*, ZAC Léon Blum/Aristide Briand). Les boîtes connectées peuvent aussi devenir des nouvelles « boîtes aux colis » dans les logements sociaux et un moyen simple pour les entreprises de rendre service à leurs salariés.

4) Le développement des espaces de co-working (espaces de travail partagés)

a. Constat

Il existe à Issy-les-Moulineaux des espaces de co-working d'initiative privée, avec des sociétés comme Nextdoor, Issy Village, ou encore, le Trèfle Corentin Celton. L'objectif consiste à permettre à des indépendants, consultants, startupers, ou autres, de travailler en toute indépendance et de mutualiser des compétences. Aujourd'hui, les secteurs privé et public encouragent le télétravail. Parallèlement, de nombreux Isséens travaillant loin de leur domicile exercent une partie de leur activité à distance.

En complément de l'offre existante, il s'agirait de créer des lieux permettant aux Isséens, à faible coût et de manière flexible (pas d'abonnement de longue durée), de faire du télétravail dans des lieux adaptés (calmes, connectés, etc.). Il s'agirait d'une offre complémentaire à celles existantes.

b. Enjeux et perspectives

Une telle mesure présenterait divers avantages : limitation du recours à des moyens motorisés et limitation du stress (notamment). Les Isséens souhaitant bénéficier de ce type de dispositifs ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire à un travail serein et de qualité (ex. présence de jeunes enfants). Dans ce contexte, l'offre d'espaces dédiés répondrait à une demande ponctuelle ou régulière.

La Ville pourrait avoir un rôle d'initiative en offrant des espaces pour ses administrés et développer, conjointement avec les acteurs privés que la Ville a su attirer, une offre spécifique orientée vers une demande locale destinée aux habitants. Si des possibilités existent dans des structures publiques (ex. médiathèques), celles-ci ont une capacité d'accueil limitée et ne sont pas nécessairement adaptées à la demande. Parallèlement, d'autres espaces (ex. Andrée Chedid) pourraient être mis à disposition des Isséens pour accroître l'offre.

D. ANNEXES

I. ANNEXES – SECTION « ECONOMIE »

1) Démarche du CESEL

La section Economie du Conseil Économique, Social, Environnemental Local, a été mandatée le 20 mars 2017 pour travailler sur le sujet « *rayonnement touristique : conception d'un schéma de développement touristique dans une alternative à l'offre parisienne* ».

Afin d'appréhender cette problématique, des membres de la section Economie ont rencontré le 3 mai 2017 plusieurs acteurs et partenaires du tourisme à Issy-les-Moulineaux : Mesdames Claire SZABO, Maire-adjointe déléguée à la Communication externe et au Tourisme, et Emmanuelle BREUIL-SALLES, Directrice de la Maison du Tourisme et des Loisirs ainsi que les directeurs des établissements hôteliers Océania et Gabriel.

Il est apparu que la Maison du Tourisme d'Issy engageait des actions similaires.

L'Office du tourisme (OT) a initié une démarche proactive auprès des acteurs économiques et travaille à une offre différenciée pour les touristes par :

- des relations régulières avec les organismes touristiques parisiens et départementaux et avec le Conseil régional d'Ile-de-France,
- une communication de qualité, régulière, avec les acteurs du parc hôtelier isséen et l'organisation d'un éductour le 7 mars 2017,
- une approche dynamique de la clientèle de tourisme : présence physique sur le parc hôtelier en juin, période touristique plus forte et billetterie locale. La refonte du site internet dans une optique innovante et la création d'un blog pour un tourisme participatif sont provisionnées dans le budget 2017.

Reconnaissant la légitimité et la grande qualité des actions menées ou prévues par la Maison du Tourisme, la commission propose d'apporter son appui par des propositions complémentaires.

2) Compte-rendu de la rencontre avec la Maison du Tourisme et des Loisirs

Rencontre avec Mesdames Claire SZABO et Emmanuelle BREUIL-SALLES le 3 mai 2017
Membres du CESEL présents : Tatiana PROTHOY, Laurence AMETTE, Christian CHAMORAND, Serge THUREY et Serge REBONDY.

Après une présentation des cinq conseillers, Serge THUREY rappelle la saisine du Maire, son planning et notre demande de réunion. Son objectif est de faire un point des actions engagées ou prévues par la Maison du Tourisme et des Loisirs au travers d'un questionnaire avant de préparer un rapport intermédiaire fin septembre.

1. Actuellement, la communication touristique est-elle basée uniquement sur Issy ou vous appuyez-vous sur les outils du 92, de Seine Ouest, du CDT, du CRT, de Paris Ouest Destination Affaires ?

Bien entendu la communication ne s'arrête pas à Issy. Elle passe par :

- les outils de la Ville (*Point d'Appui* notamment car une vraie influence sur la fréquentation a été remarquée quand les événements sont annoncés dans le mensuel municipal) ;
- les réseaux sociaux ;
- des relais au niveau du département et de la région ;
- une newsletter hebdomadaire est en cours de préparation...

Après un diagnostic du territoire, un travail de partenariat a été engagé avec les hôteliers depuis novembre 2016 pour faire connaître l'OT et leur donner des informations (avec entre autres le Classics Hôtel Parc des Expositions, Hôtel Paris d'Issy, Hôtel Océania Paris Porte de Versailles, Hôtel Suite Novotel Paris Issy-les-Moulineaux, Hôtel Gabriel Paris-Issy, Hôtel Ibis, Best Western Paris Porte de Versailles, Aparthotel Adagio Porte de Versailles).

L'organisation d'un *Eductour* le 7 mars 2017 avec au programme une visite des points stratégiques (commerces, transports, entreprises) et la participation de 6 hôtels a permis de leur fournir les informations dont ils avaient besoin, mais aussi de savoir ce qui leur manquait. Depuis, le programme des animations leur est envoyé par mail et un point d'infos a été installé dans les établissements qui le souhaitent (diaporama qui passe sur des écrans dans leur hall d'accueil).

Une personne de l'OT sera présente en juin dans certains établissements pour l'accueil des groupes. Et toujours en juin, un *Eductour* à pied pour les réceptionnistes sera organisé (qui deviendra annuel après).

2. Êtes-vous impliquées dans la réflexion actuelle visant à faire du 92 une alternative touristique à Paris ? Si oui, quels sont les axes prioritaires ?

Difficile de travailler à tous les échelons. La région a une compétence spécifique, donc le travail se fait surtout avec elle comme le préconise le rapport du CESER (voir www.ceser-iledefrance.fr et synthèse du rapport Tourisme) en particulier sur :

- l'amélioration de la qualité de l'accueil des touristes
- la création d'un city-pass
- travail main dans la main avec Paris... même si ce n'est pas facile car la capitale s'auto-suffit

Il y a déjà eu des réunions avec l'OT de Boulogne-Billancourt : fusion ou pas, ce travail est toujours un plus. On constate qu'Issy en fait beaucoup plus que Boulogne-Billancourt. La collaboration au niveau du département est compliquée.

Il est à noter l'installation d'une billetterie individuelle au sein de l'OT (comme une mini-conciergerie) pour vendre des entrées de certains sites touristiques parisiens (Château de Versailles, Tour Montparnasse, etc.) et des relations avec le CRT (Comité régional du Tourisme de Paris Ile-de-France), l'UDOTSI 92 (Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Hauts-de-Seine), Hauts-de-Seine Tourisme, le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France) et la SCET.

3. Quel est le niveau de l'offre alternative des hôtels sur Issy ? Pensez-vous que notre commune soit un bon endroit pour développer les boutiques hôtels, segment qui a le vent en poupe en ce moment chez AccorHotels, Hyatt, Hilton ou Marriott ?

Le développement de structures hôtelières est toujours un plus, surtout avec les accès de transports en commun qui desservent Paris facilement. Les boutiques hôtels sont, effectivement, un bon axe de développement. Les arrivées de l'hôtel Courtyad by Marriott Porte de Versailles et de l'hôtel de l'école Ferrandi sont deux bonnes nouvelles.

Claire Szabo signale qu'elle aurait aimé qu'il y ait un hôtel dans l'opération Cœur de Ville, mais que ce projet n'a finalement pas été retenu. Elle précise également pourquoi il y a un OT à Issy : la loi de décentralisation permet aux municipalités de toucher les taxes de séjour (600 000 euros pour l'année 2015, à hauteur d'un million d'euros pour 2016). Signalons qu'avant la taxe était au forfait, depuis 2016 elle est désormais au réel.

4. Quelles sont vos relations avec les entreprises ? Ont-elles des besoins en termes de logements, d'identification des intérêts touristiques, etc. ?

Actuellement une brochure groupe et business est en cours de conception avec des produits de découverte du territoire et des activités de team building, etc. Mise en place d'un déjeuner touristique avec les entreprises isséennes (avec panier repas et guide conférencier).

5. Sollicitez-vous des entreprises du territoire pour qu'elles ouvrent leurs portes aux touristes ponctuellement lors de « Journées Portes Ouvertes » ou plus régulièrement en organisant des visites d'entreprises ? Travaillez-vous avec l'Association de la visite d'entreprise qui recense les lieux par département pour éditer un guide de la visite d'entreprise ?

Plusieurs tentatives ont eu lieu (entre autres avec Coca-Cola, Yves Rocher, Microsoft par exemple) mais les entreprises ne semblent pas intéressées et encore moins demandeuses. Et comme l'OT a une petite équipe, la Ville ne consacre pas beaucoup de temps à cette activité.

6. Avez-vous déjà envisagé de construire une marque de destination pour Issy grâce à des études d'image et de notoriété auprès des marchés principaux, un plan média adapté et la mise en place d'outils d'information et de réservation en ligne ?

Pas de travail sur la construction d'une marque de destination, en revanche une réflexion est en cours sur le développement d'outils et une rencontre est programmée avec Welcome City Lab (plateforme d'innovation dédiée au tourisme urbain) dans les prochains jours. La refonte du site internet de l'OT est prévue et un nouveau site devrait voir le jour avant la fin de l'année.

7. Existe-t-il des parcours « découvertes » dédiés aux familles (pour les nouveaux habitants, pour les salariés des entreprises qui cherchent à s'installer) ?

C'est dans la continuité de ce qu'elles veulent faire : chercher des nouvelles idées et surtout savoir quels sont les meilleurs outils car le rapport coût/efficacité est à prendre en compte. On peut toujours développer de nouvelles applications par exemple, mais il faut surtout mener une vraie réflexion pour répondre aux questions suivantes « pour quel public », « pour quelles(s) utilisation(s) » et « pour quel coût ». Il faut construire une offre intelligente et ne pas se cloisonner à Issy. Il faut évoluer vers un tourisme à thème.

8. Envisagez-vous de développer de nouveaux produits et de nouvelles offres : tourisme de nature, tourisme fluvial, tourisme de découverte économique, le sight jogging etc. ?

Le tourisme de découverte économique et le tourisme fluvial oui. Déjà en contact pour développer le sight jogging. Volonté également de créer une offre adaptée pour le tourisme handicap. Travail avec le CRT pour développer des thématiques transversales. Pour Mme Breuil-Salles le tourisme d'aujourd'hui doit être ludique et interactif car il a évolué, et il faut accompagner ce changement en avançant avec les nouvelles technologies. Pour toucher une clientèle lambda et familiale, il faut raconter une histoire et jouer : ce qui compte c'est l'expérience tourisme.

9. Participez-vous à des salons en France, dans les villes jumelées et à l'étranger visant à mettre en avant Issy ?

Non. Participation dans le passé au salon des séniors, mais peu fructueuse. Participation en 2017 à l'opération *Issy fête l'Europe*. Projet de monter un showroom avec des partenaires en 2018. Avec les villes jumelées, travail d'organisation mais pas vraiment de promotion touristique.

10. Quelle est la typologie des "clients" de l'office du tourisme actuellement ?

10 000 visiteurs physiques à l'OT en 2015 et 13 000 en 2016 : 70% de Français (une majorité de locaux/du 92 et des provinciaux) et 30% d'étrangers (Australiens, Brésiliens, Israéliens entre autres). Ce nombre de visiteurs est déjà en augmentation sur le début 2017. De plus en plus suivi sur les réseaux sociaux dans le monde entier et aussi grâce à nos greeters (8 actuellement avec 1 personne

à l'accueil responsable des relations avec ces derniers). Volonté de développer le tourisme participatif et collaboratif avec la création d'un blog.

11. Pouvez-vous nous transmettre les intérêts touristiques d'Issy et du 92, à la fois pour le tourisme individuel et pour le tourisme d'affaire ?

Visibles sur notre site internet et rassemblés dans la brochure « Sortir » qui vient de paraître, avec comme points forts sur Issy : le Musée de la Carte à jouer, le Séminaire Saint-Sulpice et les Crayères. Beaucoup de demandes de visites sur les thèmes de l'innovation ou des nouveaux quartiers (Le Fort), y compris de délégations étrangères.

Questionnaire élaboré par : Karine PINSON-THOUAULT et Laurence AMETTE

Compte-rendu validé par : Tatiana PROTHOY, Laurence AMETTE, Christian CHAMORAND et Serge THUREY

3) Situation de l'hôtellerie isséenne

La commission économie du CESEL a interrogé deux établissements hôteliers : Océania et Gabriel (voir compte-rendu en annexe 4).

➤ Bon taux de remplissage des hôtels isséens

Les hôtels interrogés avancent un bon taux de remplissage avec une prépondérance pour la clientèle d'affaires. Pour se loger, le tourisme de loisirs sort de Paris intra-muros à la recherche de prix plus compétitifs. Le référencement sur les principaux sites de réservation hôtelière par internet est devenu nécessaire.

➤ Pas de concurrence avec Boulogne-Billancourt

Les témoignages montrent qu'il n'y a pas de concurrence avec Boulogne-Billancourt, et que peu de synergies sont envisageables car la Seine crée une barrière naturelle pour des touristes peu motorisés et attirés prioritairement par Paris.

4) Rencontres avec les Hôtels Gabriel et Océania



Compte-rendu synthétique de la rencontre avec l'hôtel Gabriel

**32 Boulevard des Frères Voisin
92130 Issy-les-Moulineaux**

Le 19 avril 2017

Alain de Rozaven – Membre du CESEL

L'hôtel GABRIEL est une société par actions simplifiées, active depuis 46 ans à Issy-les-Moulineaux. L'hôtel, classé 3 étoiles, avec un effectif de moins de 10 salariés, propose des chambres à partir de 60€ PDJ compris. Sur l'année 2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 241 600 €.

Descriptif extrait de son site Web : *À L'ENTRÉE DE PARIS, AU COEUR DU CENTRE D'AFFAIRES VAL DE SEINE ; Dans le très dynamique centre d'affaires d'Issy-les-Moulineaux, en bordure du 15e arrondissement de Paris, proche du métro et du Parc des Expositions de la Porte de Versailles, l'HOTEL GABRIEL propose 56 chambres climatisées et entièrement rénovées avec wifi gratuit et salle de fitness. Les grandes entreprises voisines, impliquées dans la banque, les médias ou la haute technologie plébiscitent toutes ce design hôtel indépendant qui leur garantissent un accueil*



personnalisé dans un décor chic et contemporain. De même, les touristes qui souhaitent visiter Paris apprécient l'emplacement (à quelques stations de métro des principaux monuments), le charme, le confort et l'excellent rapport qualité/prix de l'HOTEL GABRIEL.

Synthèse de mes entretiens avec Evelyne et Thomas – Dirigeants de l'Hôtel

1. Leur vision de l'offre hôtelière à Issy-les-Moulineaux et de l'activité économique

L'hôtel GABRIEL bénéficie d'un excellent emplacement avec un bon taux moyen de réservations, l'arrivée de nouveaux venus comme NOVOTEL fut sans impact majeur car sur une autre catégorie supérieure de clientèle. Néanmoins, ils regardent l'arrivée des nouveaux hôtels annoncés : MARRIOTT, OKKO, ...et l'hôtel-restaurant de prestige école Ferrandi.

L'emplacement optimum pour un hôtel est assez proche des zones d'entreprises mais pas trop près non plus, car les clients ne souhaitent pas séjourner en face de leurs bureaux. L'hôtel GABRIEL récupère par exemple des clients d'entreprises résidant en face du NOVOTEL. Un Parisien marche 20 mn sans difficulté (1,5 km) ce qui n'est en général pas le cas pour les autres clients qui ont aussi peur de se perdre.

Leur clientèle est 80% entreprises et 20% tourisme familial. Pour eux, les entreprises quittent Issy les Moulineaux dès qu'elles ne peuvent plus absorber les hausses de loyers des bureaux. Les avantages concurrentiels des hôtels d'Issy par rapport aux villes voisines, c'est uniquement la proximité de Paris, et la facilité des transports en commun. Pour capter leur clientèle, les hôtels doivent se faire référencer sur les sites de réservations, comme Booking.com, Expedia, Tripadvisor, etc. Ils n'éditent plus ni plaquette, ni brochure.

2. Les différents profils de la clientèle

L'hôtel GABRIEL reçoit environ 30% d'étrangers, en majorité, des européens de l'espace Schengen. Ils ont eu précédemment quelques chinois avec HUAWEI, mais plus depuis qu'ils sont allés s'installer sur Boulogne. La réservation est décidée indifféremment : soit par celui qui vient, soit par celui qui reçoit

Elle se fait en général par un canal unique qui est celui de l'agence de voyage, telle qu'AMERICAN EXPRESS, CARLSON WAGON LITS,... Ces agences ou les sites de moteurs de réservations négocient pour leurs grands clients des tarifs *corporate*. D'un autre côté, l'hôtel GABRIEL établit des tarifs préférentiels avec certaines entreprises d'Issy qui leur promettent un certain volume de nuitées (pas toujours respecté).

Pour les touristes-famille, le premier critère reste le Prix ! Et être bien situé ! Depuis les attentats, les hôtels dans Paris ont beaucoup baissé leurs prix, ce qui a pénalisé la demande sur Issy. Jusqu'à maintenant ils n'ont pas noté de phénomène Airbnb sur Issy.

3. La synergie entre les acteurs locaux (hôtels - entreprises - points d'intérêts sur la ville – prescripteurs de services)

La plupart des clients entreprises viennent par avion ou train, puis taxi ou transports en commun jusqu'à l'hôtel. Les Belges et les Hollandais viennent souvent en voiture ainsi que certains provinciaux. L'hôtel GABRIEL recommande toujours à ses clients les restaurants à proximité de l'hôtel. Ils essaient de favoriser l'écosystème au niveau du quartier. Pour le cinéma, ils envoient leurs clients sur le site de l'Aqua-Boulevard et attendent avec intérêt le nouveau centre à Issy.

4. L'impact des villes voisines dans le domaine touristique, et notamment avec le projet de fusion avec Boulogne

Pour eux Boulogne et Issy sont bien séparées. Ils n'ont pas de clients d'entreprises résidentes sur Boulogne. Ils coopèrent néanmoins avec un hôtel de Boulogne en cas où leur établissement est complet ainsi que leurs voisins immédiats.

Au niveau touristique, globalement ils ne reçoivent pas d'informations. Viparis, gérant du PACI, ne communiquerait pas d'après eux sur les spectacles, ni sur les congrès, en avance. Avec regrets, l'hôtel découvre après coup les événements. Les besoins les plus courants exprimés par les clients sont : la Tour Eiffel, Notre Dame, ... Pour d'autres endroits sur Paris, l'hôtel favorise la ligne 12, avec Montparnasse, Saint Germain et Montmartre.

5. Les liens entre la vie locale et l'activité hôtelière (informations de l'Hôtel sur les possibilités et événements sur la commune d'Issy les Moulineaux)

L'hôtel GABRIEL serait favorable à recevoir un email mensuel ou une *Newsletter* avec les événements du mois sur la ville. Autre exemple, pour Noël, ils n'avaient pas les horaires des célébrations pour leurs clients.

Pour développer le tourisme sur la ville d'Issy, le plus efficace serait de faire comprendre aux touristes qu'Issy est tout proche de Paris. Pour cela, il faut travailler sur la cartographie, les sites touristiques et de réservations.

Autre point important, les clients venant de loin sont souvent perdus avec les noms des stations de Métro, RER et Tram : la station du RER ligne C « ISSY » n'est pas au centre-ville, à l'inverse la station « ISSY VAL DE SEINE » est supposée plus en périphérie, la station de Tram « Porte d'Issy » et celle du métro « Mairie d'Issy » sont difficiles à interpréter pour les étrangers.

* * *



Compte-rendu synthétique de la rencontre avec l'hôtel Oceania le 4 mai 2017

**52 Rue d'Oradour-sur-Glane
75015 Paris**

Tatiana Prothoy - Christian Chamorand - Alain de Rozaven – Membres du CESEL

Descriptif extrait de son site Web : *L'hôtel Oceania**** est établissement 4 étoiles à l'entrée d'Issy-les-Moulineaux, mais avec une adresse dans Paris XVème, face au Parc des Expos où il bénéficie d'une situation parfaite pour capter la clientèle des salons successifs, Agriculture, Automobile, etc. L'établissement possède un espace bien-être, piscine et jacuzzi. Il propose 250 chambres à partir de 107€. Depuis juin 2015, l'hôtel Oceania**** Paris Porte de Versailles a obtenu la "Charte pour un hébergement durable à Paris", décerné par l'Office de Tourisme.*



Synthèse de nos entretiens avec Olivier BENA – Directeur Général de l’Hôtel

Monsieur Bena attend avec intérêt l’arrivée des nouveaux hôtels prévus sur Issy-Porte de Versailles, car depuis la fermeture du Pullmann avec ses 600 chambres, la capacité d’accueil reste déficitaire sans compter la transformation du parc des expositions en palais des congrès qui va générer un flux supplémentaire de visiteurs.

L’hôtel OCEANIA affiche habituellement complet toutes les semaines du mardi au jeudi hormis les zones creuses de Noël et des vacances scolaires. En période de salons, ou d’évènements comme le tournoi de Roland Garros, l’établissement tourne à plein.

L’OCEANIA a une clientèle à 60% *corporate* alimentée par de nombreux accords avec des grandes entreprises dont une part importante sur Issy-les-Moulineaux, comme MICROSOFT, CANAL+, Technicolor, etc. Beaucoup de ces clients *corporate* viennent d’entreprises réparties autour de l’axe de la rue Camille Desmoulins et rejoignent l’hôtel par le Tram T2.

Parmi les 40% « Tourisme loisirs », une proportion importante vient de séjours organisés sur la capitale avec des programmes fixés et définis à l’avance qui occupent la majorité de l’agenda des clients. Ces personnes viennent avec l’objectif principal de visiter Paris.

L’hôtel OCEANIA coopère avec les commerces de proximité et favorise l’écosystème du quartier. Ses clients vont habituellement à pieds dans les restaurants de la rue Ernest Renan le plus éloigné étant celui de la Manufacture. Pour ce qui est du shopping, ils vont plutôt sur le centre commercial de Beaugrenelle ou dans Paris. Bien sûr, le nouveau centre prévu à la place de d’Orange Lab sera attractif pour cette clientèle.

Concernant la fusion des deux villes Issy avec Boulogne, pour le Directeur de l’OCEANIA cela ne devrait pas avoir d’incidence car ce sont deux zones avec des clientèles géographiquement bien distinctes.

Monsieur Bena a déjà rencontré la Directrice de l’office du tourisme et a participé à un tour de la ville d’Issy avec une mise en avant des points touristiques. Le Directeur de l’OCEANIA suggère que la ville d’Issy donne envie à faire visiter ces lieux dignes d’intérêts en faisant des animations, en développant une communication efficace avec par exemple l’envoi périodique d’une Newsletter avec une description succincte des prochains évènements comme l’information qu’ils reçoivent de Paris.

A l’entrée de l’hôtel se trouve un grand nombre de « flyers » qui sont déposés régulièrement par un prestataire extérieur. Ces brochures concernent en majorité Paris et quelques points de la banlieue mais rien sur Issy-les-Moulineaux. Selon Monsieur Bena, ce sont essentiellement les clients dits "*corporate*", qui viennent régulièrement, qui connaissent bien Paris et qui seraient intéressés de mieux connaître les possibilités de sorties et de sport locaux sur Issy-les-Moulineaux. Les moyens d’accès privilégiés sont le Tram T2 pour les bords de Seine et la ligne 12 pour le centre-ville. Pour cela, une documentation synthétique serait la bienvenue.

Autres besoins identifiés par l’OCEANIA sont des indications pratiques sur les lieux où les clients peuvent aller courir, une demande régulière mais dont l’information peut être étendue à d’autres activités comme le tennis, l’escalade, l’équitation ou le stand de tir, tout cela étant présent sur la ville. Monsieur Bena suggère que les actions de l’office de tourisme doivent s’adresser en priorité auprès de la directrice commerciale de l’hôtel et surtout auprès des réceptionnistes qui sont les prescripteurs.

5) Confluence Events, un lieu unique au cœur de Lyon

Dossier de presse complet et présentation du concept : <http://www.confluence-events.com/>

Extrait du dossier de presse :

« Ancien port industriel, la Confluence est aujourd'hui devenue le quartier tendance de Lyon. Entièrement reconfigurés par des architectes de renom (Jakob & Mac Farlane, Wilmotte & Associés, Jean Nouvel, Rudy Ricciotti...), les docks d'hier accueillent désormais des restaurants tendances, des galeries d'art contemporain, des boutiques de design mais aussi les sièges d'institutions et de grandes entreprises. Bâtiments ultra-modernes, pavillon industriel réhabilité en centre d'art contemporain, créations monumentales surprenantes : ce nouveau quartier urbain a de quoi séduire et surprendre le regard de ses visiteurs. Marier des architectures très différentes dans le respect de l'histoire du territoire, en fait sa particularité.

Implanté au cœur de la dynamique métropole lyonnaise, le quartier dispose d'un autre atout majeur : son accessibilité depuis Paris. Seulement deux arrêts de tramway le séparent de la gare de Lyon Perrache pour un accès garanti en 5 minutes

✓ **Le concept Confluence Events**

Moderne et surprenant, le quartier Confluence est également reconnu comme un pôle de commerces, de loisirs et de culture à part entière, dont les acteurs ont décidé de conjuguer leur savoir-faire pour créer Confluence Events et proposer ainsi une réponse commune et une démarche hors-norme. Ce groupement réunit les prestations restauration & hébergement, convention & réception, incentive & team building, autour d'une seule et même marque. Leur objectif ? Proposer une solution globale sur-mesure pour l'organisation d'événements professionnels, innovants et qualitatifs allant de 10 à 1500 personnes.

Afin de faciliter l'organisation de ces événements d'affaires, Confluence Events propose un interlocuteur unique. Exit les intermédiaires : les entreprises désireuses de mener des opérations de communication interne ou externe sont directement mises en relation avec un professionnel. Ce mode de fonctionnement en circuit court constitue l'une des forces majeures de l'offre Confluence Events.

✓ **L'offre Confluence Events : des expériences à vivre**

Confluence Events regroupe plusieurs professionnels spécialistes de l'organisation d'événements d'affaires ayant tous un point commun : le respect d'une charte d'atypisme et de qualité. Des activités incentive aux jeux immersifs en passant par des espaces de convention, hôtels et restaurants de toutes tailles, l'offre originale et complémentaire de ces acteurs permet de développer une palette exhaustive de l'événementiel d'entreprise pour des expériences inoubliables, en journée comme en soirée. Confluence Events propose ainsi différentes formules sur-mesure pour travailler, se divertir, se restaurer et dormir, dans un rayon de seulement un kilomètre.

✓ **Restauration & Hébergement**

Confluence Events propose plus de 800 chambres d'hôtels du 2 au 4 étoiles ainsi qu'un ensemble de restaurants pourvus de terrasses panoramiques, pour une vue inédite sur les créations architecturales du quartier.

✓ **Convention & Réception**

Confluence Events dispose de plus de 20 espaces de 10 à 1500 personnes pour organiser conventions, séminaires, réunions de travail, formations,ancements de produits et réceptions dans

des conditions optimales grâce à la mise à disposition de matériel technique de pointe et d'espaces privés contemporains.

✓ **Incentive & Team Building**

Confluence Events accompagne les entreprises dans l'élaboration et l'organisation de leurs événements. Au programme : activités incentive et team building, jeux immersifs en intérieur comme en extérieur pour renforcer la cohésion d'équipe et créer des souvenirs collectifs hors du commun.

✓ **Un groupement d'acteurs spécialisés dans l'organisation d'événements professionnels**

A l'origine, Confluence Events est né de l'ambition de 4 fondateurs, tous implantés au cœur de Confluence avec la volonté de faire de ce quartier une véritable destination à l'attention des entreprises. Le Novotel Lyon Confluence, le cinéma UGC Ciné Cité Confluence, le complexe de loisirs Azium, et le Pôle de Commerces et de Loisirs Confluence ont uni leurs forces pour offrir une véritable solution globale en mesure de répondre et de s'adapter aux demandes des professionnels. Les 4 fondateurs ont rapidement été rejoints par d'autres acteurs phares du quartier, renforçant l'offre et l'expertise de Confluence Events pour profiter aujourd'hui d'une synergie de compétences diversifiées.

• **ADN et philosophie de la démarche**

Confluence Events propose un accompagnement professionnel de A à Z sur-mesure pour des propositions adaptées aux multiples objectifs propres aux événements d'entreprise. Innovante et qualitative, l'offre de Confluence Events est emmenée par des professionnels, tous reconnus dans leur domaine d'activités.

Afin de rester à la pointe de la tendance en matière d'événements professionnels, les membres de Confluence Events n'hésitent pas à tester de nouveaux concepts à Lyon, leur permettant sans cesse d'élargir leur offre et leur conception de l'événementiel d'entreprise

L'équipe Confluence Events : ZOOM SUR LES 4 MEMBRES FONDATEURS

- **CINÉMA UGC CINÉ CITÉ CONFLUENCE** : au sein du Pôle de Commerces et de Loisirs Confluence, ce cinéma dispose de 14 salles aux équipements sonores et visuels dernière génération. Côté entreprise, il offre la possibilité d'accueillir séminaires, cocktails, lancements de produits et bien sûr projections privées.
- **AZIUM** : complexe de loisirs implanté au sein du Pôle de Commerces et de Loisirs Confluence, Azium propose un espace de 1200 m² qui allie savamment expériences de loisirs et détente. Disposant de différents univers hauts en couleurs, la structure possède une offre diversifiée à même de répondre aux multiples demandes liées à l'organisation d'un événement d'entreprise : réunion, restauration et team building.
- **NOVOTEL LYON CONFLUENCE** : Novotel Lyon Confluence propose un bel espace destiné à offrir un confort optimal à ses clients. Conjuguant ergonomie, design, et innovation, l'hôtel offre des chambres modernes et différentes salles de réunion disposant chacune d'un équipement complet, indispensable à une réunion de travail efficace. La terrasse offre une vue imprenable sur la Saône lors de cocktails.
- **PÔLE DE COMMERCES ET DE LOISIRS CONFLUENCE** : Inauguré il y a 5 ans, ce centre commercial nouvelle génération propose une expérience shopping, mais aussi une large offre Loisirs ses visiteurs. Le Pôle de Commerces et de Loisirs possède également une offre riche de restauration, où les établissements sont privatisables sur demande. La liaison avec

le centre-ville lyonnais est assurée par la navette fluviale, le Vaporetto, une balade le long de la Saône pendant une demi-heure.

LES AUTRES MEMBRES DE CONFLUENCE EVENTS

- **BLACK BY JACK** : restaurant cabaret club, le Black by Jack a investi le quartier de Confluence fin 2016 et offre chaque soir à son public un spectacle mêlant performances, costumes atypiques, musiques surprenantes, un véritable show interactif. Le Black by Jack est privatisable ou semi-privatisable pour accueillir conférences, anniversaires d'entreprise ou séminaires, pour un événement professionnel aux accents festifs.
- **LE BELLONA** : ancien chaland de 70 mètres de long, le bateau Bellona est amarré sur les berges du Rhône. Grâce à un espace atypique et modulable de 660 m², le Bellona peut accueillir notamment réunions, cocktails, soirées d'entreprise et saura séduire ses invités par une vue imprenable sur le Musée des Confluences.
- **LA SUCRIÈRE** : lieu dédié à l'art et aux événements professionnels, La Sucrière a investi un bâtiment industriel des années 1930, ancien entrepôt de stockage de sucre, donnant à ce lieu une ambiance et une âme particulières. Le large choix de configuration permet d'accueillir de multiples événements, allant du simple cocktail, au dîner de gala, en passant par les défilés de mode et les road shows.
- **LE SUCRE** : perché sur le toit de La Sucrière, Le Sucre est un espace unique à destination des artistes, du public et des entreprises. Ce lieu de culture offre une salle de 350 m² et une terrasse panoramique de 400 m², permettant une configuration et une scénographie personnalisée.
- **MUSÉE DES CONFLUENCES** : ouvert en décembre 2014, le Musée des Confluences n'a pas tardé à devenir un lieu incontournable de la métropole lyonnaise. Conjuguant sciences et histoire de l'humanité, le Musée propose un cadre exceptionnel où les entreprises peuvent disposer d'auditoriums, de terrasses et salles en verrières, ainsi que d'un Cristal monumental pour accueillir des soirées exceptionnelles.
- **LE SELCIUS** : installé sur les bords de Saône, le Selcius est un restaurant club proposant une salle intérieure de 1000 m² à laquelle s'ajoute une terrasse au bord de l'eau de 600m². Privatisable, le restaurant détient également diverses salles de réunion de capacité différentes, idéales pour accueillir les événements d'affaires.
- **ROOFTOP 52** : un lieu à part entre l'eau et les étoiles, telle est la promesse du Rooftop 52. Sur un toit-terrasse de 600m² à ciel ouvert, l'établissement propose un panorama à 360° entre Saône et Rhône. Le Rooftop 52 s'adresse aux professionnels tout au long de l'année, pour des événements en semaine, soirée ou week-end. Entièrement modulables, les différents espaces peuvent accueillir table ronde, colloque, lancement de produit ou défilé...
- **KOHÉ MEETING** : l'espace au style contemporain propose en plein cœur du quartier de la Confluence, un lieu dédié aux événements d'entreprise sur plus de 800 m². Composé de 7 espaces, de 20 à 100 m², Kohé Meeting offre luminosité, grâce à de grandes baies vitrées et vue inoubliable sur les rives de Saône.
- **LE DO MO** : situé au cœur des Docks de Lyon, le restaurant Le DO MO propose « une cuisine inventive, dont la recette majeure est la simplicité ». Il met à disposition des professionnels différents espaces : restaurant, salons privés, lounge bar ou encore terrasse. Petits déjeuners, déjeuners, dîners et soirées sont possibles pour l'ensemble des événements professionnels ».



CONFLUENCE EVENTS

UN LIEU UNIQUE AU CŒUR DE LYON

DESTINATION ÉVÉNEMENTIEL D'AFFAIRES

Dossier de presse



Contacts presse
Agence Bonne réponse
Sonia Bernet / Marie Tissier
04 72 40 54 12
s.bernet@bonne-reponse.fr

II. ANNEXES – SECTION « SOCIAL »

LE MOUVEMENT VILLES - SANTE DE L'O.M.S. Agir dans les villes pour la santé et le développement durable

Une Ville-Santé, c'est une ville dans laquelle la santé et le bien-être sont placés au cœur du processus décisionnel.

Villes-Santé : mettre la santé à l'ordre du jour des politiques urbaines

Le projet Villes-Santé de l'O.M.S. est un projet à long terme, de portée internationale, qui incite les décideurs locaux à mettre la santé à « l'ordre du jour » et à créer avec leurs partenaires une nouvelle dynamique de santé publique.

L'objectif du projet est d'améliorer le bien-être physique, mental, social et environnemental de ceux qui vivent et vivront dans les villes, en s'appuyant sur les orientations de la Stratégie de la Santé pour tous de l'O.M.S., des principes de la promotion de la santé définis par la Charte d'Ottawa et de ceux de l'Agenda 21 pour le développement durable.

Sachant que la santé dépend, pour une très large part, des conditions de vie et de travail, de la qualité de l'environnement physique et socio-économique, ainsi que de l'accessibilité pour tous à des services de santé de qualité, les villes, milieux de vie, de développement et de sociabilité, jouent un rôle déterminant sur la santé.

C'est pourquoi les responsables des collectivités urbaines, dans lesquelles vivent et vivront la majeure partie des habitants de la planète, ont à la fois une responsabilité importante et un rôle privilégié vis-à-vis de la santé, de la qualité de la vie et du développement durable. Ceux qui gèrent les villes et autres collectivités locales ont, en effet, en main le pouvoir assez exceptionnel d'agir de manière coordonnée et partenariale sur la multiplicité des facteurs qui se conjuguent pour que la santé de la population se gagne et s'améliore. Proches de la population, ils peuvent très naturellement s'appuyer sur elle et l'associer à leur démarche.

Villes-Santé en action : une politique urbaine pour la santé

Le projet Villes-Santé n'est pas un programme « clé en main » ; il se définit essentiellement comme un processus qui « se construit en marchant » dans une démarche nécessairement partenariale et participative. Il s'adapte ainsi à chacun des contextes locaux et évolue dans le temps. A partir des priorités définies par l'autorité politique et des données recueillies, aussi bien auprès des acteurs locaux que de la population, un **plan d'action santé** pour la ville est établi en commun, au sein du **Comité local Ville-santé**. Ce plan, sera complété et mis à jour régulièrement. Sa réalisation sera, elle aussi, suivie par l'ensemble des partenaires réunis. A terme, le plan pour la santé urbaine devra intégrer l'ensemble du projet urbain et inciter, lors des prises de décision, à l'utilisation systématique de démarches et d'outils permettant d'évaluer les effets possibles sur la santé.

Villes-Santé : un programme devient un mouvement

En 1986, le programme Villes-Santé a été lancé avec seulement onze villes* de la Région Europe qui se sont engagées aux côtés de l'O.M.S. pour démontrer qu'une nouvelle approche de la santé publique, fondée sur les principes de la « Santé pour tous », pouvait effectivement se mettre en pratique.

Aujourd'hui, ce programme est devenu un vaste mouvement mondial.

Villes-Santé : des réseaux qui fonctionnent

Parmi les objectifs du mouvement Villes-Santé, celui de développer solidarité, coopération et relations entre les villes, est fondamental. De nombreux réseaux se sont créés de par le monde entre villes, pays, selon des critères géopolitiques, linguistiques et culturels.

* Barcelone (Espagne)
Bloomsbury-Camden (Royaume-Uni)
Brême (Allemagne)
Düsseldorf (Allemagne)
Horsens (Danemark)
Liverpool (Royaume-Uni)
Pecs (Hongrie)
Rennes (France)
Sofia (Bulgarie)
Stockholm (Suède)
Turku (Finlande)

Différents types de réseaux se sont constitués en fonction de différents contextes

- **Le réseau européen des villes dites « du projet »**
Le groupe de départ des 11 villes pilotes qui travaillaient, très étroitement, avec le Bureau Europe de l'O.M.S., s'est très considérablement élargi, puisqu'il comptait 55 villes (fin 2002) de différents pays de la Région Europe de l'O.M.S., dont pour la France, Rennes, qui a participé au lancement du projet.
- **Les réseaux nationaux**
Ils sont 29 dans la région Europe. Au-delà de l'Europe, se développent des réseaux nationaux, en Afrique, Amérique latine, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande...
- **Les réseaux régionaux**
Ils ont été créés dans certains Etats ou provinces, Belgique francophone, Suisse romande, USA (Indiana, Californie) ...
- **Les réseaux linguistiques et culturels**
Ils dépassent les frontières nationales ou régionales et se fondent sur des références linguistiques ou culturelles communes. Ce sont, notamment, les réseaux hispanophone, germanophone, francophone, lusophone.
Le premier de ceux-ci, le **réseau francophone des Villes-Santé**, a été lancé à Rennes, à l'occasion du 1^{er} colloque francophone des Villes-Santé en Décembre 1988.
- **Les plans d'actions multivilles** regroupent des villes travaillant ensemble sur un thème spécifique.

Le mouvement Villes-Santé dans le monde et les différentes Régions de l'O.M.S.

- **Région Europe** : plus de 1000 villes de 29 pays sont impliquées dans des réseaux nationaux ou régionaux. C'est le Bureau de l'O.M.S. pour l'Europe, qui a été à l'origine du mouvement Villes-Santé. En lien avec les villes qui font actuellement partie du groupe de pilotage (villes dites « du projet »), 30 réseaux associent des villes d'un même pays. Les villes et réseaux de la région s'appliquent à mettre en œuvre des plans d'action pour l'urbanisme et la santé. (<http://www.euro.who.int>).
- **Région Afrique** : dans 46 pays, des villes ont établi des plans santé. Un travail de formation et d'information est mené, dans la perspective d'établir des plans d'action dans les villes et de rapprocher les initiatives en faveur de la santé dans différents domaines, qu'elles concernent l'environnement, les conditions de vie, l'accès aux services de base. De même, sont recherchées les synergies avec des organismes des Nations unies en particulier (UN-Habitat, MAWAC, INICEF...). (<http://www.afro.who.int>)
- **Région Méditerranée Orientale** : le concept Villes-Santé s'est largement répandu, il est venu conforter les actions en cours dans la Région, en leur apportant le soutien des collectivités locales, en facilitant les contacts et le dialogue, ce qui a permis d'améliorer la coordination intersectorielle et la coordination. Des ponts entre divers organismes, collectivités et structures de différents niveaux, ont ainsi été créés et permettent de relier différents types de questions socio-économiques avec la santé. (<http://www.euro.who.int>)

Une ville en bonne santé maintient, améliore, produit un environnement, une organisation sociale, des relations humaines, qui permettent à ses habitants d'être utiles les uns aux autres, d'exprimer et de développer, pleinement, leurs potentialités.

Une Ville-Santé n'est pas nécessairement une ville qui a atteint un niveau de santé déterminé, mais une ville qui a pris conscience de l'importance de la santé urbaine et qui s'emploie à l'améliorer.

- **Région des Amériques** : sous l'égide de PAHO, (Pan American Health Organisation) le mouvement s'est développé sous diverses formes. Il s'est associé avec des partenaires de différents domaines, Santé Publique (CDC), Universités, Education, Centres de formation réseau Ecole et Santé...

Le réseau régional, Healthy Municipalities and Communities (HMC), récemment relancé, est présent aujourd'hui dans 16 pays.

- En Amérique latine et aux Caraïbes, de très nombreuses villes ont mené des projets fondés sur le concept Healthy Municipalities and Communities (HMC), notamment autour de l'environnement et des problèmes d'hygiène élémentaire.
- Le Canada a développé deux réseaux, l'un anglophone, qui compte plus de 200 communes et le Québec, qui rassemble, dans son Réseau des Villes et villages en santé, 173 membres.
- Aux USA, 200 organismes, villes ou Etats, se sont déclarés « Villes et communautés en santé ». Elles ont travaillé sur des thèmes communs, tels que la conservation des ressources naturelles et la santé environnementale, la violence des jeunes et la violence familiale, les services pour les adolescents, la formation professionnelle et générale.
- Au Mexique, 1000 municipalités sont membres du Réseau national mexicain des Villes pour la santé. (<http://www.paho.org>)

- **Sud Est Asiatique** : 40 villes sont impliquées dans le projet et tous les Etats membres de la région de l'O.M.S. y sont représentés. L'explosion urbanistique, le manque d'équipements de base, la pauvreté et l'illettrisme, très répandus dans certaines régions, sont des questions majeures qui se posent avant tout, dans les milieux urbains. Le rôle de départ du projet a été de sensibiliser, former et donner les moyens de développer des initiatives coordonnées, en faveur d'un développement urbain, de l'amélioration de vie, et de favoriser l'acquisition par la population de nouvelles compétences leur permettant de participer à l'action. (<http://www.whosea.org>)

- **Région du Pacifique Ouest** : l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande, engagés dans le projet à la fin des années 1980, ont entraîné plusieurs autres pays. Actuellement, 100 villes sont engagées au Laos, Cambodge, Chine, Malaisie, Philippines, Corée du sud. La Nouvelle-Guinée et les Fidji sont sur le point de rejoindre le mouvement. Dans cette région l'O.M.S. a apporté son soutien à l'établissement d'un réseau connu sous le nom de l'Alliance pour les Villes-Santé. « L'Alliance » a pour objectif de susciter et soutenir des initiatives innovantes, de les valoriser et de partager savoir et expérience. (http://www.wpro.who.int/themes_focuses/theme2/focus1/healthy_cities.asp)

Des centres de ressources apportent leur soutien au mouvement Villes-Santé

- **Le Centre européen pour la santé urbaine de l'O.M.S.** à Copenhague travaille directement avec les collectivités locales et les réseaux de la Région Europe.
- **Les Centres Collaborateurs de l'O.M.S.** : il en existe 7, spécifiquement impliqués dans le mouvement Villes-Santé.

CONTACT

Centre européen pour la santé urbaine - Programme Villes-Santé de l'O.M.S.
Bureau Régional de l'Europe
Scherfigsvej 8 DK-2100 Copenhague Danemark
Téléphone : +45 39 17 14 79 Fax : +45 39 17 18 60 infowhoecp@euro.who.int

*Documents édités par la Ville de Rennes et le Centre Collaborateur de l'O.M.S. pour les Villes-Santé francophones
Association internationale pour la santé et le développement durable - S2D
10 rue Jean Boucher - 35000 Rennes - Tél/fax : +33 (0)2 99 50 33 95 - ccvsante.oms@wanadoo.fr*

LE MOUVEMENT VILLES-SANTÉ DE L'O.M.S.

Agir dans les villes pour la santé
et le développement durable





Bases de l'engagement des Villes-Santé

Selon l'Article 2 de ses Statuts, le Réseau français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (RFVS) a pour but:

- de soutenir et de développer les Villes-Santé en France, en référence aux objectifs du programme européen Villes-Santé de l'OMS.
- de permettre une coopération entre ses adhérents, et notamment :
 - * des échanges d'expériences,
 - * des échanges de données,
 - * des rencontres,
 - * des actions communes.

L'engagement dans le RFVS implique pour les municipalités et EPCI l'adhésion aux politiques de l'OMS, notamment la Déclaration d'Athènes (Déclaration des Villes-Santé en vigueur à ce jour).

Dans cette démarche, les responsables municipaux considèrent la santé de la population comme un enjeu important dont il doit être tenu compte dans l'ensemble des décisions municipales. C'est pourquoi au niveau local, il est proposé de :

- ♦ **Mettre en place une équipe de suivi du dossier Ville-Santé** composé de représentants des différents secteurs de l'activité municipale (groupe "intersectoriel"), dans le but de placer la santé dans toutes les politiques de la ville. Des exemples se trouvent dans les ouvrages du RFVS sur la Parentalité ; les Mobilités actives ; l'Habitat et/ou la Santé des Gens du voyage.
- ♦ **Prévoir un Plan d'action pour la Santé et/ou d'intégration de la Santé dans toutes les politiques municipales ou communautaires.** Celui-ci devra bien entendu contenir des politiques et des actions de promotion de la santé, à la lumière des principes des Villes-Santé. Les actions devront être élargies et intégrées aux domaines de l'environnement et de la vie sociale. La démarche mettra l'accent sur la réduction des inégalités sociales de santé et sera élaborée en consultation avec les citoyens. Souvent, cette réflexion commence par une phase de diagnostic, qui peut être appuyée par la publication « Vers un profil Santé de ville ».
- ♦ **Encourager les modifications organisationnelles et institutionnelles pour une plus grande coopération entre les principaux secteurs de l'administration urbaine,** et une participation accrue de la collectivité et des partenaires.
- ♦ **Sensibiliser le plus grand nombre de personnes et d'institutions aux valeurs de l'OMS et promouvoir le projet Villes-Santé.**

En devenant membres, les Villes-Santé s'engagent à respecter les Statuts et le règlement intérieur de l'association, et participent à la vie du Réseau en partageant informations et expériences :

- ♦ en prenant part aux Assemblées générales, séminaires d'échanges, aux groupes de travail, aux réunions régionales des Villes-Santé
- ♦ en signant la Déclaration européenne des Villes-Santé publiée par l'OMS. C'est actuellement la Déclaration d'Athènes « Renforcer le leadership des villes pour la santé, la réduction des inégalités et le bien-être de tous », qui est en vigueur.
- ♦ en participant aux échanges de courriers électroniques « Ville à Ville » et en envoyant des informations régulièrement pour le site Internet du RFVS www.villes-sante.com



Principes et valeurs de référence des Villes-Santé

(Encadré extrait de la Déclaration d'Athènes)

- **Justice** : agir sur les inégalités de santé en portant attention aux besoins de ceux qui sont vulnérables et socialement désavantagés ; l'injustice c'est cette inégalité imméritée et évitable qui est cause d'atteintes à la santé. Le droit à la santé s'applique à chacun quels que soient son sexe, sa race, ses croyances religieuses, son orientation sexuelle, son âge, ses incapacités et ses conditions socio-économiques.
- **Participation et empowerment** : assurer le respect du droit collectif et individuel à participer à la prise de décision concernant la santé, les services de soins et le bien-être. Donner aux citoyens les occasions et les moyens de renforcer leur pouvoir et de devenir autonomes.
- **Partenariat** : établir des partenariats stratégiques, multisectoriels et efficaces associant des représentants de la société civile et d'autres acteurs non gouvernementaux afin de mettre en œuvre des actions qui mènent à une amélioration durable de la santé.
- **Solidarité et amitié** : travailler dans la paix, l'amitié et la solidarité par le renforcement des liens sociaux, et dans le respect de la diversité sociale et culturelle des membres du mouvement Villes-Santé.
- **Développement durable** : agir pour s'assurer que le développement économique -et toutes les infrastructures qui y contribuent comme les systèmes de transports- sont socialement et environnement durable, prendre en compte les besoins du présent de manière à ne pas compromettre aux futures générations la possibilité de satisfaire leurs propres besoins.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter notre site web www.villes-sante.com ou contacter secretariat@villes-sante.com, Zoë Héritage, Coordinatrice, ou Marie De Bie, Assistante du RFVS au 02 99 02 26 06

MAJ le 13 avril 2015



<http://www.villes-sante.com>

http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/ouvrage_25ans.pdf

Les documents ci-dessus ont été utilisés comme source de travail par les Conseillers de la section « Social ».

III. ANNEXES – SECTION « ENVIRONNEMENT »

1) Agriculture urbaine : liens utiles

- <https://www.fondation.veolia.com/fr/maraicher-urbain-un-metier-d-avenir>

Selon les données de la FAO (Food and Agriculture Organisation), l'agriculture urbaine et périurbaine nourrit déjà plus de 800 millions de citoyens dans le monde. Elle est l'une des solutions préconisées pour assurer la sécurité alimentaire dans des métropoles de plus en plus étendues. La Ville de Paris adhère pleinement à cette vision, comme en témoigne son programme « Parisculteurs ». Engagée dans la préservation de l'environnement et l'aide à la création d'emplois, la fondation Veolia soutient le projet CultiCime : 1 000 m² cultivés sur le toit d'un centre commercial à Aubervilliers ; 12 emplois d'insertion créés en trois ans pour fournir cette production agricole.

- <http://www.femininbio.com/agir-green/actualites-nouveautes/jardins-partages-potagers-urbains-tous-vert-88412>,

En 2008, l'ONU annonçait que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la population mondiale était majoritairement urbaine. La tendance ne s'est pas inversée depuis. En 2014, l'organisation internationale projetait même que la proportion de la population urbaine devait passer de 54% de la population mondiale à 66% en 2050. Le défi toujours plus grand de l'intégration de ces populations dans le tissu urbain inclut une question fondamentale : comment nourrir tous les habitants des villes ? A chaque fois, les participants à ces projets de re-végétalisation urbaine et de potagers partagés évoquent une solution simple et efficace pour recréer du vivre-ensemble, prendre le temps de se rapprocher de la nature, pratiquer une activité déstressante en extérieur et retrouver le plaisir de manger des produits dont on connaît l'origine. Désormais, les potagers urbains se déclinent du rebord de fenêtre à un jardin dans une cour intérieure d'immeuble ou d'hôpital, en passant par les bacs à fleurs municipaux et tout interstice remarqué dans l'asphalte.

- <http://www.association-espaces.org/activites/sites/jardins-solidaires-et-partages/>

L'agro-écologie urbaine favorise la création de lien social entre les habitants et améliore le cadre de vie de tous. Espaces assure des missions variées autour de jardins partagés et solidaires et de composts collectifs. Ce sont des lieux de convivialité et de nature au cœur de la ville, créés et animés en lien avec des habitants. Objectifs :

- renforcer le lien social, les échanges, l'entraide et la convivialité
- renouer des liens avec la nature dans le respect de l'environnement
- composter les déchets verts et déchets ménagers en association avec les habitants

Selon les sites et le type de jardins, Espaces assure différentes missions :

- concertation, création, entretien et gestion des sites (ex. parcelles de culture potagères et florales, mares, vergers, haies champêtres, compost, paillage...)
- accueil et organisation d'activités de jardinage solidaire pour des personnes en difficulté
- éducation à l'environnement, conseils en jardinage écologique et expérimentations (ex. permaculture, four solaire...).
- les jardins sont aussi des sites où apprendre à composter.

- <http://www.notretemps.com/famille/dependance/jardins-et-sante-petit-coin-paradis-dans-les-hopitaux,i151548r%20Editoriale> (Jardins et Santé).

- <http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/desimpermeabilisation-et-vegetalisation-participative-dune-rue>

Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Courbevoie – Service espaces verts et environnement. Budget : 50 000 €. Partenaires techniques : Coloco. Date de début du projet : 15 septembre 2015 - Date de fin : 27 septembre 2015

La ville de Courbevoie a lancé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à mettre en place une stratégie de valorisation paysagère et d'écologie urbaine sur l'ensemble de son territoire. Cette ambition se décline en 6 objectifs :

1. Construire une ambition paysagère et écologique propre au territoire de Courbevoie, à ses identités et à ses spécificités.
2. Améliorer le bien-être des habitants en agissant sur la qualité de leur environnement.
3. Valoriser l'image de la commune auprès des habitants et des visiteurs en utilisant la valeur ajoutée environnementale et paysagère.
4. Développer l'attractivité ludique et touristique de Courbevoie en créant et en valorisant des espaces à vivre et à partager.
5. Inciter les courbevoisiens à être acteurs et partenaires de cette démarche au travers des jardins partagés et des sciences participatives.
6. Tisser un lien entre les courbevoisiens et la nature, au même titre que le lien entre la ville et la Seine.

2) Eco-mobilité

La meilleure raison d'adopter le vélo, d'aller à pied

Chère lectrice, cher lecteur,

À chaque information inquiétante sur la pollution, le CO₂, les métaux lourds, nous culpabilisons : « *Il faut que j'arrête la voiture !* » Mais la voiture est si pratique, si facile... *Et l'intérêt individuel l'emporte sur l'intérêt collectif.* Nous replongeons avant même d'avoir essayé le vélo, la marche, les transports en commun.

Bien sûr, c'est aussi notre intérêt individuel que de laisser la voiture au garage : en marchant, en faisant du vélo, nous nous aérons, nous diminuons notre risque d'être touché par l'obésité, les maladies cardiaques, la dépression, l'arthrose, le diabète, un cancer... Mais là encore, comme c'est dur de faire un sacrifice *aujourd'hui* pour un bienfait qui ne viendra que *demain* ! C'est pourquoi le nombre de voitures continue à augmenter, ainsi que la pollution, les embouteillages, le saccage des paysages, le bruit.

Mais les choses bougent ! Je vous donne un argument nouveau contre la voiture. Si vous en êtes convaincu, faites circuler l'information ! Cela peut devenir le plus gros coup de boutoir contre la dictature de la bagnole !!

Votre voiture est piégée

Alors que nous voyons toujours nos voitures comme de simples moteurs posés sur quatre roues nous permettant de nous déplacer, les constructeurs automobiles, eux, **ont une tout autre vision**. Ainsi que l'explique un article incroyable paru le 15 janvier 2018 dans le journal américain *Washington Post*, « *les constructeurs automobiles ne se voient plus comme des entreprises qui fabriquent du matériel pour se déplacer, mais comme des entreprises informatiques [1].* »

En effet, elles commencent à fonctionner *comme Google, Facebook, Apple ou Amazon*, qui vivent grâce aux **informations privées qu'elles collectent à votre sujet sans que vous vous en rendiez compte** (et qui sont revendues, à prix d'or, aux annonceurs, et de plus en plus souvent exploitées par les gouvernements).

En effet, la plupart des voitures sont désormais équipées de GPS, d'ordinateurs de bord, de capteurs, et transmettent vos informations aux constructeurs grâce à Internet.

Votre sécurité n'est pas leur priorité

Si vous pensez que ces systèmes sont là pour votre sécurité, pour améliorer les performances de votre véhicule, pour le retrouver en cas de vol ou prévenir une panne, revenez sur Terre.

Grâce aux capteurs présents à bord des voitures modernes, les constructeurs peuvent accumuler des tonnes d'informations privées à votre sujet : non seulement vos trajets et vos horaires, mais également votre vitesse (et dépassements de vitesse...), vos accélérations, vos coups de frein, votre consommation d'essence, les stations de radio que vous écoutez et quand, ainsi que vos musiques préférées. Ils peuvent savoir où vous allez faire vos courses, combien de temps vous y passez, le temps qu'il fait dans votre rue (si les essuie-glaces automatiques se déclenchent), si vous mettez votre ceinture de sécurité, ce que vous faisiez juste avant un accident, et vos *variations de poids* (enregistrées par les fauteuils) !!

Si vous êtes commercial, elles peuvent suivre tous les clients à qui vous rendez visite, et reconstituer ainsi votre carnet d'adresses !

Déjà des dizaines de millions de voitures « espionnées »

L'article affirme que des **dizaines de millions de voitures font déjà cela aux États-Unis**. Cela fait partie des mentions en petits caractères cachées dans les longs contrats que l'on vous fait signer lorsque vous achetez une voiture.

Sans vous en apercevoir, vous les autorisez à récupérer toutes ces données. Et, de toute façon, vous n'avez plus le choix : c'est ça ou rien ! Mais, selon la firme spécialisée en recherche technologique Gartner, en 2020, **98 % des voitures vendues en Europe seront connectées elles aussi, et transmettront des informations**.

Le résultat, c'est que les fabricants automobiles se sont transformés en banques de données alimentées de précieuses informations personnelles, sans que les conducteurs s'en aperçoivent, bien sûr.

Ce qui a changé tout récemment

Si les ordinateurs de bord existent depuis les années 60, ils servaient autrefois à informer le conducteur d'éventuels problèmes : niveau d'huile, pression des pneus, entretien... Ces données pouvaient éventuellement être utilisées par le garagiste lorsque vous lui apportiez votre voiture.

Ce qui a changé, c'est que les voitures sont désormais reliées à Internet et transmettent toutes les données en temps réel. Ils savent où vous êtes, et même où vous allez (avant même d'être arrivé) si vous entrez votre destination sur le GPS.

Bientôt, lorsque les voitures démarreront non plus avec une clé mais avec les empreintes digitales, ils sauront avec certitude qui conduit.

« *La plupart des gens ne réalisent pas combien des habitudes comme l'endroit où ils font nos courses ou garons notre voiture pendant la journée peuvent révéler de choses à notre sujet* », explique Pam Dixon, directeur du World Privacy Forum, une organisation qui lutte pour la protection de la vie privée. « *De nombreuses entreprises privées et agences gouvernementales rêvent d'avoir accès à ces données, qui révèlent nos habitudes les plus intimes.* »

Par exemple, le fait de garer sa voiture deux fois par semaine à proximité d'un centre sportif, de vous repérer dans une station de ski ou à la mer, peut intéresser de nombreux commerçants, hôteliers, restaurateurs, vendeurs ou loueurs de matériel. Mais des déplacements réguliers à un centre anti-cancer peuvent fournir de précieuses informations sur votre état de santé, votre espérance de vie, pour les banques, les assureurs, ou même les agents immobiliers intéressés par votre maison !

Les capteurs de votre téléphone de voiture peuvent, bien sûr, enregistrer vos conversations et les transmettre, que votre téléphone soit allumé ou non.

Ce n'est sans doute pas pratiqué actuellement à grande échelle, mais nul doute que, au nom de la lutte contre le terrorisme, contre la drogue et contre la criminalité, des « exceptions » pourraient être faites, qui s'élargiront bientôt à d'autres « délits » moins graves.



La Stasi (police secrète en Allemagne de l'Est, qui espionnait tous les citoyens) en avait rêvé, les constructeurs automobiles l'ont fait !

En lâchant votre voiture, vous retrouverez donc non seulement la santé, mais aussi... la liberté !

À votre santé ! Jean-Marc Dupuis

Sources de cette lettre :[1] https://www.washingtonpost.com/news/innovations/wp/2018/01/15/big-brother-on-wheels-why-your-car-company-may-know-more-about-you-than-your-spouse/?utm_term=.88ca0a751af7

• Article L'Obs

Par Aurélien Viers

Publié le 10 mars 2018 à 09h54

"Fermons les voies sur berge à Paris pour protéger les enfants de la pollution"

Jocelyne Just, cheffe du service allergologie pédiatrique de l'hôpital Trousseau, pousse un cri d'alarme. La pollution automobile, associée au pollen, ravage les poumons des petits Parisiens.

"Quand la télé ou la radio annonce un fort pic de pollution, les parents des enfants asthmatiques nous disent : on le savait déjà, car une crise s'était déclenchée".

La professeure Jocelyne Just, pneumo-pédiatre, pousse un nouveau cri d'alarme. Cheffe du service allergologie pédiatrique de l'hôpital Trousseau, la praticienne s'était déjà prononcée pour la piétonisation des voies sur berge. C'était en 2016. La décision d'Anne Hidalgo de fermer la rive droite de la Seine aux voitures avait mis le feu aux poudres. Avec cinq confrères renommés, Jocelyne Just avait signé une tribune dans le "JDD", rappelant les 2.500 morts annuels causés par la pollution à Paris.

Au moment où cette mesure a été remise en cause par la justice, et même si la maire de Paris, Anne Hidalgo, a décidé de tenir bon en prenant une nouvelle série d'arrêtés, la professeure Jocelyne Just rappelle qu'à Paris, la pollution est bien le fait de la voiture, et qu'elle touche en premier lieu les enfants. "Dès la grossesse, on observe chez les mamans vivant à Paris, où la pollution quotidienne dépasse largement les recommandations de l'OMS, une transmission de l'air vicié au fœtus. Les enfants naissent plus petits, avec des poumons plus réduits".

D'où l'augmentation sensible de cas d'enfants asthmatiques dans la capitale et en région parisienne.

Pollution automobile et pollen, le pire cocktail

Lors des pics de pollution, et lorsqu'il y a du pollen dans l'air, on observe de nombreux cas de détresse respiratoire. A Paris, quand la pollinisation du bouleau s'additionne à l'air pollué, les poumons des petits Parisiens trinquent.

Pourquoi le bouleau ? "Après la tempête de 1999, on a replanté essentiellement cette espèce d'arbre dans la région", explique Jocelyne Just. Cette monoculture se révèle nocive quand elle rencontre la pollution. Au printemps, la pollution rend le pollen plus allergisant, créant de nouvelles formes d'allergies, respiratoires, mais aussi alimentaires et cutanées... Un cocktail détonnant.

Pour le professeur Jocelyne Just, il faut arrêter de tergiverser. En ville, à Paris, ce n'est pas l'industrie, mais bien la voiture qui est la cause numéro 1 de la pollution.

La fermeture des voies sur berge aux voitures, comme toutes les mesures qui vont dans le sens d'une diminution de la place de la voiture dans la capitale, sont bonnes à prendre.

"Toute la littérature scientifique, médicale, en France et à l'étranger le prouve. A Paris, on a suivi des cohortes d'enfants dont l'état sanitaire s'aggrave au fur et à mesure que la pollution augmente. On parle souvent des morts - et il y en a beaucoup - mais on ne parle pas assez des Parisiens et notamment des enfants qui en souffrent au quotidien. Et plus vous êtes près d'une grosse artère, plus vous avez des chances d'être touchés. A contrario, comme en Californie du Sud, quand on fortement diminué la part de la voiture en ville, on a de suite observé une amélioration des poumons des enfants. Il est temps d'agir. Vite".

➤ **Site relatif au télétravail**

https://www.notretemps.com/retraite/teletravail-pour-votre-employeur-il-sera-plus-difficile-de-refuser,i152753?utm_campaign=news%20edito%20dimanche%2011/02/18%20%20%20abo%20n&utm_content=nt_import_salon_senior_2013&utm_id=201499606&utm_medium=email&utm_source=Newsletter%20Editoriale

3) Ondes vertes



Qu'est-ce que l'onde verte ?

L'onde verte est une technique de régulation de la circulation automobile sur un axe routier. L'axe en question doit comporter plusieurs intersections consécutives, lesquelles doivent être toutes équipées de feux de circulation.

Le principe est le suivant : une voiture qui roule à la vitesse de l'onde ne rencontrera pas de feu rouge une fois la première intersection dépassée. C'est-à-dire que le véhicule sera synchronisé avec le rythme de passage des feux au vert sur toute la partie de l'axe de circulation régulé de cette manière.

En résumé, il s'agit d'un système d'adaptation du plan de feux au trafic.

➤ **Systèmes d'adaptation du plan de feux au trafic**

Le trafic routier n'est pas homogène, il connaît des variations régulières (les heures de pointes, les retours de week-end) mais aussi des variations aléatoires (un événement sportif, une déviation, des conditions météo spéciales, etc. Statistiques sur le trafic dans le cadre d'un observatoire des déplacements).

Plusieurs méthodes permettent d'adapter le plan de feux à la réalité de la circulation.

1. Les plans de feux pré calculés

Un certain nombre de plans de feux différents ont été calculés en fonction des différentes configurations de trafic possibles. Cette solution est généralement utilisée pour les variations régulières. Une programmation les déclenche à heure fixe ce qui impose que la variation régulière soit effectivement prévisible et qu'elle dure également au minimum 15 minutes.

2. La micro-régulation

Il existe plusieurs types de micro-régulation (voir annexe II).

En ce qui concerne notre ville, le système **SITER** (Système informatisé de télésurveillance et de régulation du trafic des Hauts-de-Seine) est chargé de la régulation de la circulation automobile.

Qu'est-ce que SITER ?

Ce système vise à optimiser les conditions de circulation des principaux axes du département. Mis en service en 1998 sur les communes d'Issy-les-Moulineaux, Boulogne, Meudon, Sèvres et Saint-Cloud, il s'étend aujourd'hui jusqu'à Nanterre. 275 carrefours y sont raccordés.

Ses objectifs

L'objectif principal de SITER est d'optimiser les conditions de circulation sur la voirie du département des Hauts-de-Seine afin :

- de faciliter les déplacements au sein du département pour les résidents et les actifs ;
- de participer à la qualité de la vie locale par une gestion fine des échanges entre communes et quartiers ;
- d'améliorer la sécurité routière des automobilistes, mais également des deux-roues et des piétons en prenant en compte leur comportement dans les réglages des feux tricolores ;
- de réduire les nuisances sonores et la pollution atmosphérique par l'optimisation des réglages des feux tricolores de façon à réduire les arrêts et redémarrages.

Ses fonctionnalités

Premier système complet de gestion du trafic urbain, SITER est organisé autour de 4 fonctions.

> *La régulation centralisée* :

- gestion du trafic ;
- traitement de la saturation par la mise en œuvre de réglages spéciaux sur un ou plusieurs carrefours ;
- prise en compte des transports en commun dans le cadre du plan de déplacement urbain (PDU) ;
- reconstitution automatique des temps de parcours pour l'information des usagers ;
- statistiques sur le trafic dans le cadre d'un observatoire des déplacements

> *La vidéosurveillance* du trafic routier

> *L'information des usagers* via les panneaux d'information dynamique (PID) implantés sur le réseau.

> *La gestion technique centralisée* permettant de connaître l'état de fonctionnement de tous les équipements et d'intervenir au plus vite lorsqu'un carrefour est en défaut (clignotant par exemple).

Un poste central

Situé précédemment à Boulogne, il serait désormais transféré à Nanterre (à confirmer). C'est le centre névralgique du système. Toutes les informations y sont rapatriées via le réseau de transmission sur les deux frontaux de communication et distribuées aux différentes stations de travail par réseau Ethernet.

Le pilotage de SITER est articulé autour de trois salles (configuration de Boulogne) :

○ La salle d'exploitation temps réel.

Un mur d'images de 12 m² permet aux opérateurs de visualiser l'ensemble des événements qui se produisent sur les axes contrôlés par SITER. Plusieurs fenêtres, comprenant un synoptique animé (états du trafic et des carrefours) et des images vidéo, peuvent être affichées simultanément.

Trois stations temps réel ni-écrans permettent d'accéder à l'ensemble des fonctions de régulation, d'information dynamique, de vidéosurveillance et de pilotage du mur d'images.

○ La salle d'exploitation temps différé et paramétrage

Un ensemble de trois stations est nécessaire pour le paramétrage de l'application.

La station PID (Panneaux d'Information Dynamique) permet le paramétrage de ces panneaux. Un système expert assiste l'opérateur dans la composition des messages transmis sur les PID lorsqu'un accident se produit sur le réseau.

La station Régulation permet le paramétrage complet de ce système (temps de vert, décalages entre carrefours...), de reproduire des situations de congestion et d'analyser l'évolution d'un phénomène. Les exploitants du système peuvent donc analyser les conséquences d'un phénomène (accidents, manifestations sportives, départs en vacances...) et introduire de nouveaux paramètres évitant, si possible, les effets de saturation. Tous les paramètres définis font l'objet d'une vérification avant d'être transmis aux équipements de terrain en application des textes réglementaires.

Enfin, la station BDRE (Base de Données de Référence) contient l'intégralité des données techniques des équipements mis en œuvre sur le terrain et au poste central, ainsi que toute la documentation relative à l'opération

o La salle de maintenance

À partir de deux stations de GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur), les techniciens affectés à la maintenance peuvent planifier les interventions, gérer le stock des matériels et obtenir des informations sur le taux de disponibilité des différents systèmes de SITER.

Enfin, deux stations GTC (Gestion Technique Centralisée) font apparaître sur des synoptiques en temps réel toutes les informations relatives à des pannes sur l'installation (passage au clignotant d'un carrefour, perte de la métrologie...). Si nécessaire, ces équipements peuvent également trier et renvoyer les alarmes vers les techniciens de maintenance 24 h sur 24. La durée d'indisponibilité des carrefours lorsque la signalisation ne fonctionne plus correctement (extinction, feux clignotants...) est donc réduite, améliorant ainsi la sécurité de l'ensemble des usagers d'un carrefour (automobilistes, deux-roues et piétons).

La gestion technique centralisée permettant de connaître l'état de fonctionnement de tous les équipements et d'intervenir au plus vite lorsqu'un carrefour est en défaut (clignotant par exemple).

3. Micro-régulation automatique

Ce système consiste en un ensemble de détecteurs de vitesse, reliés à des feux tricolores, situés sur un axe routier comportant pas ou peu d'intersections sur un côté de celui-ci.

Lorsque qu'un véhicule dépasse la limite de vitesse programmée le feu passe automatiquement au rouge.

Cette solution, couramment mise en œuvre en Espagne et au Portugal, pourrait faire l'objet d'une étude d'implantation dans notre ville rue Auguste Gervais, Bd Rodin, etc...

➤ **Résultats positifs de l'implantation de ces différents systèmes**

La régulation des feux tricolores permet d'éviter la circulation en « accordéon », les véhicules à l'arrêt, les démarrages répétés et la vitesse élevée entre les feux. Par conséquent, Elle contribue à :

- réduire les nuisances sonores ;
- fluidifier le trafic ;
- diminuer les émissions de gaz nocifs ;
- améliorer les temps de parcours ;
- réduire la consommation de carburant ;
- protéger les piétons.

➤ **Conclusion**

Bien que des informations importantes (voir Questionnaire en annexe III) ne nous soient pas encore parvenues à la date de clôture de ce rapport (confirmation de la responsabilité du Département 92 dans un tel projet ?), il semble cependant réaliste de penser que l'adaptation des feux aux conditions de trafic (micro régulation automatique?) serait bénéfique pour la diminution des nuisances sonores dans certains secteurs sensibles (encore à définir).

Par ailleurs, l'adaptation apparemment défectueuse de certains feux nous conduit à penser que la régulation de la circulation automobile de notre ville pourrait être déficiente et par conséquent serait à revoir...

➤ Différents systèmes disponibles

• **Des carrefours intelligents**

A Paris intra-muros, plus de 1000 carrefours sont gérés électroniquement pour fluidifier le trafic. Les changements d'état (vert/rouge) sont décidés par de puissants logiciels (Surf 2000 et Sage), gérés depuis le P.C. Lutèce. Ce P.C., situé au centre de Paris, centralise et analyse les informations transmises par 1800 stations de comptage qui scrutent en permanence les conditions de circulation. En termes de résultats, les gains sur les temps de parcours et la consommation de carburant ont été très significatifs, par rapport à la situation antérieure.

En banlieue parisienne, plusieurs centaines de carrefours sont gérés de la même manière. C'est notamment le cas dans les Hauts-de-Seine (système Siter) ou en Seine Saint Denis (système Gerfaut) ou encore dans le Val de Marne (système Parcival).

• **SITER**

Système informatisé de télésurveillance et de régulation du trafic des Hauts-de-Seine

<http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/transports/siter/>

Voir texte

• **GERFAUT**

<https://www.mobilite-intelligente.com/article/champs-dapplications/gestion-des-transport/gestion-du-traffic-routier/gestion-de-la-demande/gerfaut>

Afin d'aboutir à une gestion globale des déplacements, le Conseil général de Seine-Saint-Denis a initié la refonte de son système GERFAUT (1990) qui permet la régulation des carrefours à feux tricolores. L'objectif est de limiter les nuisances provoquées par les congestions routières et d'améliorer la qualité des déplacements. La priorité est donnée au développement de l'intermodalité et à la gestion efficace des événements générateurs de déplacements massifs autour des sites du salon du Bourget et du stade de France

Le dispositif

Le système GERFAUT II prend en charge la régulation de plus de 600 carrefours à feux. La priorité en traversée de carrefour est généralisée à tous les transports collectifs, tramways (T1, T4, T5 et T8) et futur bus à haut niveau de service en site propre sur l'ex-RN3 ainsi qu'aux lignes de bus Mobilien. Un réseau de capteurs de trafic, de vidéo-traffic et de stations météorologiques assure une connaissance permanente des conditions de déplacement. Des panneaux d'information dynamique sont déployés au profit des usagers de la voirie et des transports collectifs.

La gestion

Le système GERFAUT II s'articule autour du logiciel de supervision des déplacements urbains SEGUR, développé par la société Thalès. Cet outil met en place les stratégies nouvelles de régulation du trafic, avec l'appui du système expert CLAIRE, développé par l'IFSTTAR. CLAIRE gère la montée de la demande afin d'anticiper les risques de congestion et de favoriser la circulation des véhicules de transport collectif. L'ensemble du dispositif communique grâce à un puissant réseau de transmission dédié et sécurisé, tissé de 400 km de fibre optique.

Les plus

Le dispositif peut compter sur le simulateur prédictif AIMSUN Online et les données FCD (Floating Car Data)/FMD (Floating Mobile Data) de temps de parcours fournies par les sociétés Mediamobile et Flow. Dans des situations complexes, ces outils permettent de simuler en temps réel différentes stratégies d'exploitation pour une prise de décision optimale.

Le système GERFAUT II bénéficiera des services de CLAIRE-SITI, une plate-forme d'intégration des données de trafic de l'ensemble des réseaux de transport de surface. En relation étroite avec les opérateurs de transport et les collectivités voisines, il contribuera à alimenter des sites Internet d'info mobilité (dont le site Sytadin avec la RN2 dans un premier temps).

L'infrastructure de communication en fibre optique, dont le coût représente une part sensible du projet, est mutualisée avec la desserte numérique à très haut débit des collèges, lycées, Data Center et bâtiments publics du département.

- **PARCIVAL**

<https://tval.valdemarne.fr/parcival-video-3176.html>

Situé à Rungis, Parcival gère les feux de circulation sur le territoire du Val-de-Marne. Ce centre de gestion est attaché à la Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements du Conseil général, mais reste méconnu du grand public.

- 5500 capteurs informent sur le trafic des routes départementales

- Plus de 720 carrefours sont gérés. On surveille l'évolution des débits de circulation et en fonction de ces débits et des horaires on adapte les durées des feux de façon automatique.

Parcival est donc un outil qui permet aux usagers de passer les carrefours à feux en s'arrêtant le moins possibles.

Il a d'autre part pour objectif de privilégier les transports en commun pour qu'ils passent les carrefours sans s'arrêter. Donc coordination entre les transporteurs et Parcival.

Parcival est ainsi un outil de connaissance des circulations routières dans le Val de Marne et permet d'agir dessus en fonction des heures de pointe, bouchons récurrents, itinéraires etc...

➤ **Autres applications de la micro-régulation**

- **Escamotage**

Il s'agit de l'une des applications de la micro-régulation qui consiste à supprimer une phase du cycle de feux, supprimant ainsi un mouvement pour lequel il n'y a pas de véhicule en attente. L'[escamotage](#) est en général utilisé dans les cycles de feux comprenant plus de deux phases.

On peut également choisir entre deux phases conditionnelles en fonction de la file d'attente correspondant à chacune de ces phases afin d'optimiser le débit du carrefour.

La fiabilité des équipements de détection est fondamentale puisqu'un véhicule non détecté risque de ne pas bénéficier de la phase lui correspondant. Les deux-roues et les poids lourds sont souvent difficilement détectés par les boucles à induction.

- **Durée de vert adaptable**

Ce système vise à adapter le temps des feux verts aux intersections en fonction de la densité du trafic. Ici, des détecteurs sont utilisés afin de comptabiliser le nombre de véhicules et calculer des temps de feux minimisant le temps d'attente moyen de chaque véhicule. Ces détecteurs peuvent être des boucles électromagnétiques ou encore des capteurs sans fil, et peuvent éventuellement être aidés d'une station de base.

Avec de tels mécanismes, il est par exemple possible de faire passer un feu au rouge lorsqu'aucun véhicule n'est détecté. Parallèlement au calcul du temps de feux, un mécanisme de phases est généralement défini, consistant à définir plusieurs voies ayant le feu vert en même temps, ceci afin de minimiser le temps de feu rouge et faire circuler plusieurs voies en même temps.

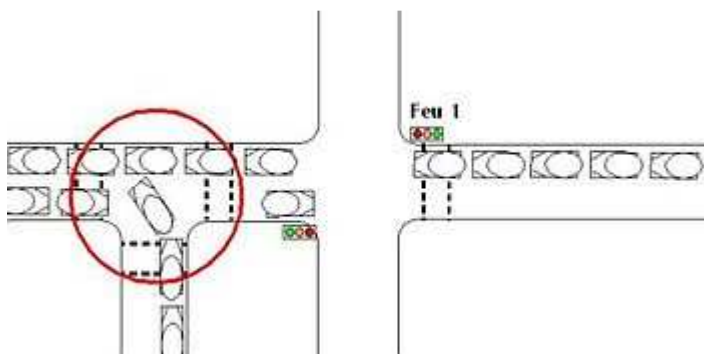
Ce système permet par exemple une régulation efficace aux heures de pointe en favorisant le débit sur un axe principal particulièrement chargé, tout en améliorant la crédibilité du carrefour aux heures creuses pour les usagers de l'axe antagoniste, et en continuant de respecter leur utilité de base : la sécurité et la limitation d'interblocages. L'article ⁴ retrace un bref historique de la gestion des feux de circulation et s'attarde sur des cas modernes.

- **Mode acyclique**

Ce mode offre le maximum de souplesse ; il est particulièrement adapté pour le faible trafic ou de nuit. Il nécessite des détecteurs pour chaque file de circulation. Lors du traitement des demandes, le logiciel traite celle dont le temps d'attente est le plus grand.

- **Antiblocage**

Aux heures de pointe, les mouvements délicats comme les tourne-à-gauche peuvent bloquer le carrefour. En effet si la quantité de véhicules admis dans le carrefour excède sa capacité à évacuer les véhicules, c'est tout le trafic du carrefour, mouvements directs compris, qui risque d'être bloqué. Un système antiblocage s'appuie sur des capteurs lui révélant la présence d'un blocage pour modifier le cycle de feu et retenir en amont les véhicules excédentaires plutôt que de les laisser bloquer la portion difficile de la voirie.



La situation de blocage entourée en rouge peut être régulée en limitant la durée de vert du **feu 1** afin de stocker les véhicules en dehors de la zone à risque.

- **Priorité aux véhicules de transports en commun (VTC)**

Mises en place notamment pour des [lignes de bus](#) et de [tramways](#), on distingue trois types d'adaptations :

- Une phase escamotable qui s'enclenche en présence du bus ;
- Un dégagement anticipé qui permet par exemple au bus, grâce à un feu spécial, d'effectuer avant tout le monde son tourne-à-gauche, alors que le mouvement antagoniste bénéficie toujours du vert ;
- Une variation des durées des verts des différentes phases par anticipation et/ou prolongation.

Plusieurs techniques existent pour transmettre les informations de passages des véhicules au contrôleur, de la plus simple à la plus élaborée, pouvant fournir une simple information d'approche pour une unique distance ou jusqu'à des approches régulières. Pour ce dernier cas de figure, les approches peuvent être transmises localement aux contrôleurs de carrefour par radio courte portée, ou par l'intermédiaire d'un poste central collectant les informations de passages transmises par un autre poste central de suivi de la flotte des bus.

Pour des tramways, il est généralement préféré et utilisé des recalages par boucles électromagnétiques, avec éventuellement reconnaissance de balises embarquées à bord des rames.

Il ne faut pas oublier qu'un bus est prioritaire s'il quitte son arrêt.

Il est également possible d'allonger le vert du mouvement de tourne à gauche, par exemple, en fonction de la longueur de la file d'attente. La télématique est également utilisée pour améliorer la sécurité des personnes aveugles et malvoyantes : signaux sonores adaptés, prolongation éventuelle du temps de traversée par les intéressés eux-mêmes, etc.